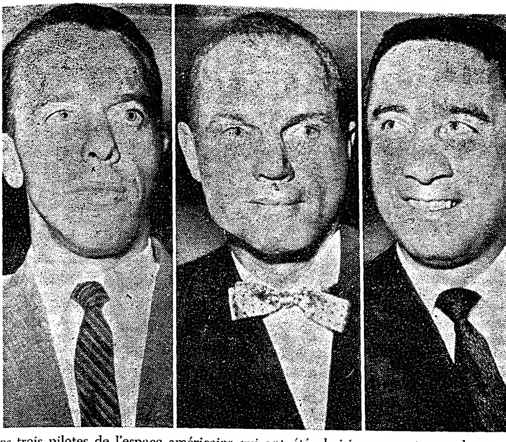
La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie

(A.C.F.A. – F.C.F.C.)

VOLUME XXXIII | EDMONTON, ALBERTA | MERCREDI LE 1er MARS 1961 | No 15



Les trois pilotes de l'espace américains qui ont été choisis pour entreprendre un dernier entraînement en vue de l'envolée qui devrait avoir lieu d'ici deux ou trois mois et qui consistera en une fusée habitée par des humains. Ce sont, de gauche à droite: Alan Shepard, John Glenn et Virgil Grisson.

HORIZONS

Pourquoi des Ecoles Séparées?

Des non-catholiques et même des catholiques se demandent souvent pourquoi l'Eglise tient tant à ses Ecoles Séparées. Après tout, la religion ça peut et ça doit s'enseigner à l'église et au foyer. Pourquoi ne pas se contenter d'écoles neutres, où il n'est question d'aucune religion et où l'on se contente d'enseigner les matières profanes. Après tout, que vient faire la religion dans l'enseignement des mathématiques, des sciences, des langues, des études sociales. Au lieu de doubler les écoles, l'une neutre et l'5autre catholique, pourquoi ne pas employer cet argent ainsi gaspillé inutilement à payer de meilleurs salaires aux professeurs, ce qui automatiquement améliorerait la qualité; pourquoi ne pas construire des laboratoires mieux équipés ou des bibliothèques plus spacieuses. D'ailleurs, en Education comme dans toutes les phases de l'administration publique, le bien général doit passer avant les caprices particuliers. Or, le bien général représenté par la grande majorité de la population, se contente d'écoles neutres. Pourquoi faut-il que nous, les Catholiques, soyions les seuls à vouloir compliquer tout le système? Contentons-nous donc, comme tout le monde, d'écoles neutres et enseignons notre religion à l'église et à la maison.

Même à supposer, ce qui est faux que les Catholiques soient les seuls à désirer des écoles confessionnelles, ce raisonnement pèche par la base: il présuppose que des écoles neutres, ça puisse exister. Or, tout enseignement est ou bien athée, ou bien sectaire (protestant), ou bien catholique.

Nombreux sont les protestants qui souhaiteraient que leur religion soit enseignée à l'école. La grande difficulté pour eux, c'est

(suite à la page 8)

Comment gérer vos affaires

L'administration de vos finances personnelles

Par Marcel Chevrette

Il est généralement connu et admis que notre ACFA n'est pas riche, que notre Poste CHFA est encore dans les dettes et que "notre Journal" ne nous appartient pas.

Si nous y regardons de plus près, nous verrons qu'il en est ainsi parce que, pour une bonne part, les membres de l'ACFA, les auditeurs de CHFA et les lecteurs de "La Survivance" sont eux-mêmes parmi les "économiquement faibles" et qu'ils ne peuvent donner ce qu'ils n'ont pas.

Dans le but d'aider ceux qui pourraient être intéressés, le Rédacteur de "La Survivance" veut bien m'offrir ses colonnes où publier quelques principes d'administration financière.

A quel titre et en vertu de quelle autorité puis-je me permettre une telle audace? Premièrement, à titre de membre du Comité d'Orientation de l'ACFA je me suis heurté à ce problème commun à toute entreprise: le manque de capital.

Deuxièmement, il est clair que le problème de notre organisation est aussi le problème de ses membres.

Comme tout progrès est essentiel-

(suite à la page 5)

Bonn accepte de fournir environ $1 milliard par année au titre de l'aide aux pays sous-développés

Washington. — Le ministre allemand des affaires étrangères, M. H. von Brentano, est parti pour Bonn après avoir consenti au gouvernement américain l'essentiel de ce que celui-ci souhaitait dans le domaine de la contribution allemande à l'aide aux pays sous-développés. La crise qui opposait Washington et Bonn paraît conséquemment en voie de solution et le gouvernement de l'Allemagne occidentale annoncera probablement sous peu de nouvelles mesures destinées à alléger le déficit américain de la balance des paiements.

Modifiant la position antérieure de Bonn, M. von Brentano a admis que l'Allemagne occidentale doit aider les pays sous-développés de façon permanente et il a laissé entendre que l'assistance de Bonn pourrait se traduire par une somme de l'ordre de $1 milliard par année. Auparavant, Bonn avait proposé de verser en 61 aux Etats-Unis une somme de l'ordre de $1 milliard en affirmant que le déficit de la balance des paiements est un phénomène passager et non durable.

SATISFACTION DE KENNEDY

Selon le chef des services de presse de la Maison Blanche, M. Salinger, le président Kennedy considère que la nouvelle proposition allemande est satisfaisante et est de nature à "améliorer nettement le climat des rapports germano-américains". Les USA ont demandé à l'Allemagne de l'ouest d'assumer une part beaucoup plus grande de l'assistance fournie par l'Occident au monde sous-développé, ce qui permettra à Washington de réduire d'autant sa contribution et diminuera ainsi les sorties d'or et de dollars.

Le différend germano-américain à ce sujet avait commencé dans les derniers mois du régime Eisenhower. Le secrétaire au trésor d'alors, M. R. Anderson, avait fait un voyage à Bonn et exposé sur un ton pressant les requêtes de Washington. Les Allemands l'avaient accueilli froidement et avaient offert beaucoup moins que ce qu'il demandait: la mission d'Anderson avait été un échec total. Une fois que Kennedy eut pris le pouvoir, Bonn renouvela ses propositions.

BONN FAIT MARCHE ARRIERE

Les Allemands offraient principalement de rembourser avant échéance leurs dettes envers les Etats-Unis et de payer d'avance de grosses commandes d'armements: en d'autres termes, ils proposaient simplement de payer quelques années plus tôt des sommes que Washington aurait de toutes façons encaissées par la suite.

Voici une dizaine de jours, le président Kennedy déclarait publiquement que les propositions de Bonn ne correspondaient pas aux exigences de la situation. Etonné et inquiété par ce langage ferme, le chancelier Adenauer décida d'envoyer son ministre des affaires étrangères à Washington pour réexaminer tout le problème.

A l'issue des entretiens Kennedy-von Brentano, un communiqué a été publié: il y est dit que le président "a appris avec satisfaction que le gouvernement fédéral allemand est disposé à prendre les moyens nécessaires pour remplir un vaste programme d'aide aux pays sous-développés dans les années à venir".

Monbasa. — Un parti politique désigné sous le nom de UNION NATIONALE AFRICAINE, avec M. Tom Mboya, comme chef est appelé à jouer un important rôle dans le nouveau parlement multi-racial de la colonie britannique de Kenya en Afrique. Le parti de M. Mboya a remporté la majorité des sièges au parlement, qui aura une majorité noire, mais aussi plusieurs représentants européens, asiatiques et arabes.

La semaine

A la Législature provinciale

L'événement le plus important de cette semaine fut sans contredit le programme de taxe industrielle tel que proposé à l'Assemblée par M. Hooke, ministre aux Affaires municipales, vendredi dernier.

Depuis longtemps tous les intéressés en finances municipales et scolaires proposent maintes solutions, a dit le ministre, et nous espérons avoir choisi la plus pratique.

Ce programme, a dit M. Hooke, est destiné à transférer les taxes scolaires prélevées sur les immeubles à un fonds central que le gouvernement amassera en tout et partout au taux de 32 millièmes.

En outre, le gouvernement défraiera le coût complet du budget scolaire provincial, lequel désormais sera limité par un programme de base tracé par le département de l'Instruction publique. Ces nouveaux règlements seront en force à partir du 1er avril 1961.

Faisant l'historique de la province, M. Hooke a remarqué que la dette totale de l'Alberta qui s'élève à plus de $465,000,000. contractée par les municipalités, soit pour des écoles, des systèmes d'aqueduc, routes ou autres, ne peut plus être ignorée.

Tous blâment leur déficit sur l'extravagance du budget scolaire. A la suite de longues études et consultations, nous croyons avoir trouvé la solution cherchée par tout le monde.

REPARTITION DE LA TAXE INDUSTRIELLE

La taxe industrielle sera répartie d'après les principes suivants:

1—l'endroit où s'est établie une industrie quelconque réclame des revenus par le fait même;

2—les municipalités avoisinantes qui pourvoient à l'instruction des enfants des travailleurs devront également en retirer une partie;

3—les habitants de la province qui sont les héritiers des ressources naturelles en ont droit à une partie;

—l'industrie elle-même réclame avec raison une mesure de contrôle sur

(suite à la page 5)



Le Dr William E. Pourbaix, M.D., est maintenant l'associé du Dr Charles Lefebvre, d'Edmonton, dans la pratique de la médecine interne. Le Dr Pourbaix a obtenu récemment le Certificat du "Royal College of Physicians and Surgeons of Canada". Gradué en médecine à l'Université de l'Alberta, en 1948, il a pratiqué sa profession durant huit ans à Prince-Albert, Sask., puis il poursuivit ses études en spécialisation. Marié, le Dr Pourbaix a deux enfants qui fréquentent l'école Saint-Grégoire, à Edmonton.

La première Session d'Etablissement Rural du diocèse de Saint-Paul

A Saint-Edouard, Centre d'Accueil Quirion, les 20 et 21 février 1961. Responsabilité et direction: La Société d'Etablissement Rural. Présidence, M. Léonidas Cadrin. Assistance: vingt dirigeants laïques et cinq prêtres. Un succès encourageant.

La Société d'Etablissement Rural de Saint-Paul a tenu sa première Session diocésaine d'études Rurales, à Saint-Edouard, les 20 et 21 février derniers. Cette Session visait à la formation de chefs de file, recrutés parmi ceux qui occupent des postes-clefs dans la direction des organismes ruraux.

Une assistance moyenne de 20 laïques et de 5 prêtres ont participé activement à toutes les séances d'études, dirigées par des compétences dans les questions rurales: MM. les agronomes Marcel Chevrette et Laurent Gareau; MM. Léonidas Cadrin et Louis Boucher, respectivement président et gérant de la Société; MM. les abbés Gérard Bouchard et Harvé Tanguay, aumôniers; M. Tenri Trottier, surintendant de dévision pour la corporation du Prêt Canadien.

SUJET D'ETUDE

La seule énumération des sujets d'étude donne une idée de l'ampleur et de la diversité des sujets, qui sont connexes au problème de l'Etablissement Rural:

1—Les conditions de succès d'un Etablissement Rural, au cours de la décade 60-70;

2—L'avenir professionnel des jeunes, dans une paroisse rurale, d'après une récente enquête dans une paroisse rurale;

3—Comptabilité et Associations de Producteurs (Partnerships);

4—Jalons pour une stratégie d'établissement et de rétablissement rural;

5—La stabilité relative de notre agriculture;

6—Conditions d'accès aux crédits fédéraux;

7—Enquêtes économiques, démographiques, ballottage des candidats,, etc.

LA SER DE ST-PAUL

MM. Léonidas Cadrin et l'abbé Bouchard se sont appliqués à faire saisir les objectifs de la Saciété dans toute leur extension:

"La Société est une coopérative d'Etablissement, incorporée en vertu de la loi des Sociétés coopératives de l'Alberta. Elle vise à multiplier les entreprises agricoles et rurales familiales, économiquement efficientes en facilitant aux candidats de la localité d'abord, des autres localités ensuite; de la région de Saint-Paul d'abord, et des autres ensuite; de l'Alberta d'abord, et des autres provinces ensuite, l'accès à ces entreprises, par l'orientation, la gérance, l'agence d'immeuble, la coopération, les crédits, etc.

"Elle tient à la disposition de ses

(suite à la page 5)

Festival de la chanson française d'Edmonton organisé par le cercle Lacombe

Le 19 février, une foule nombreuse d'enfants, de parents, d'amis, de religieuses, de prêtres, s'est rendue à l'Auditorium du Jubilé pour applaudir les Chansons françaises préparées par les professeurs et élèves de nos écoles bilingues de la région d'Edmonton.

Grâce à la bienveillance de notre poste CHFA qui l'a annoncé avec conviction à tous les auditeurs, grâce à notre journal "La Survivance" qui l'a rappelé à tous ses lecteurs, le Festival de 1961 a été une fête à laquelle les Canadiens français ont pris part avec intérêt, une fête de famille très artistique, et très goûtée, dont on se souviendra longtemps.

Après le chant de l'hymne national "O Canada", Me André Déchène, président général de l'ACFA nous dit son appréciation et ses voeux ainsi que ses félicitations pour ces chansons préparées dans la joie par notre jeunesse.

Le programme se déroula ensuite. Deux classes du Collège St-Jean présentèrent: Le P'tit Avocat, puis La Prière en Famille. L'Ecole Grandin rendit un chant très bien mimé, introduit et terminé par un orchestre de flûtes: A la volette.

Le grade 1 de l'Ecole St-Thomas surprit toute l'assistance par son chant: "Ma Mère m'envoie-t-au marché". Ces tout jeunes ont chanté très juste et avec beaucoup de vie "ces emplettes" faites pour maman.

L'Ecole de Lamoureux nous chanta: "Quelle heure est-il"? Jolie chanson moderne, au rythme de marche, où sonnent des cloches.

Notre-Dame de Lourdes présenta deux groupes: une chorale et des acteurs: scouts, guides, louveteaux et Jeannettes... qui n'étaient peut-être pas "Cent Mille", mais qui nous ont tout de même donné l'impression d'être très nombreux.

Les grades 1 à 6 de l'Académie Assomption nous raconta l'histoire de la bavarde... si déplaisante, et celle du coucou, si gentil avec beaucoup de brio.

Les garçons de Beaumont nous ont réjouis avec leur chant si bien scandé des "Raftmen". Les jeunes de Picardville ont très bien rendu le "Carrousel", ces chers petits chevaux qui tournent toujours.

Les Gais Troubadours, nos artistes invités, nous ont fait admirer plusieurs chansons de leur vaste répertoire. Ils ont magnifiquement rempli leur rôle d'"artistes invités".

Après l'intermission, Beaumont revint sur la scène pour nous chanter avec entrain et illustrer d'une jolie dramatisation, "Sur la rim pom poum". Les grades 7 à 11 exécutèrent ensuite très joliment "Le Gai Chanteur".

L'Ecole St-Luc vint ensuite. Quelques garçons chantèrent "Fils de la

(suite à la page 5)



Au cours de leur récente rencontre, le premier ministre Diefenbaker et le président Kennedy ont discuté de la situation mondiale et des relations entre le Canada et les Etats-Unis. — M. Diefenbaker était accompagné du ministre des Affaires Extérieures, M. Green.

La semaine

Dans le monde

C'est encore le Congo qui tient la vedette cette semaine, sur la scène politique internationale. Les remous provoqués par la fin de Monsieur Lumumba ne sont pas encore apaisés. Dans le cadre du règlement des comptes on n'a appris qu'à Stanleyville les partisans de l'ex-premier ministre Lumumba avaient procédé à des exécutions massives pour venger la mort de leur chef. Un grand nombre de prisonniers politiques auraient été passés par les armes. Parmi eux se trouvaient notamment des députés et des militaires qui auraient fait parti de l'ancien Cabinet Lumumba mais qui se seraient désolidarisés de l'ex-chef de la gauche.

Le conseil de sécurité de l'ONU avait eu des heures agitées en discutant des problèmes congolais. Finaliment, on n' a adopté une résolution visant à désarmer les Congolais et à accroître l'intervention des casques bleus. Par ailleurs, le conseil de sécurité a adopté une résolution en vue de faire évacuer du Congo les conseillers politiques et militaires étrangers. Cette mesure a été accueillie avec une vive émotion tout d'abord au Congo. Le premier ministre du Katanga a rejeté le nouveau programme de l'ONU. Le premier ministre du Congo, M. Ileo en a fait autant, et la politique du Colonel Mobutu est également négative. Mais après des premières déclarations très violentes il semble que les affaires finiront par s'arranger malgré certaines prises de position qui qualifient à Léopoldville le plan de l'ONU comme étant une déclaration de guerre. L'évacuation des étrangers causent un problème délicat. Ces derniers temps, un grand nombre de Belges est retourné dans l'ancienne colonie. Ils seraient au nombre de 20,000, comprenant outre les conseillers politiques et militaires, des hommes d'affaires et commerçants. Avant l'indépendance, Léopoldville comptait 20,000 ressortissants belges. En juillet dernier, ce nombre est tombé à 4,000. Il a doublé depuis quelques mois.

Le plan de l'ONU ne semble pas être immédiatement réalisable. Par contre, il est possible que l'on se dirige vers la tutelle officielle de l'ONU. Il ne semble pas que les nombreux belges revenus au Congo l'aient fait sur les ordres de leur gouvernement. Il s'agirait plutôt d'initiative privée.

* * *

A Londres se sont déroulés de très

(suite à la page 8)

La Saskatchewan opposée au droit de veto pour amender la constitution

Saskatoon. — Le procureur général de la Saskatchewan, M. Robert Walker, a réaffirmer l'opposition de cette province au droit de veto dont serait investie chaque province pour amender la constitution canadienne si la constitution canadienne était rapatriée.

Le consentement unanime des dix provinces ne devrait jamais être requis, a-t-il prétendu, dans une allocution prononcée devant les membres du Barreau de Saskatoon.

Il a déclaré: le droit de veto de chaque province met le pays à la merci d'une seule province quelle que soit son importance. Il a affirmé que les autres provinces ne pourraient progresser qu'au même rythme de la province réfractaire et ne jamais aller de l'avant.

Il a déclaré que certaines provinces, dont le Québec, insistent sur le droit de veto sur chacun des articles de la constitution. La Saskatchewan est disposée à un compromis, a-t-il dit et elle a suggéré que les articles de la constitution affectant les droits des provinces ne pourraient être amendés que par le Parlement et l'appui des deux tiers des provinces, tout en accordant au Québec le droit de ne pas appliquer toute loi affectant son code civil.

Ceci permettrait au moins aux autres provinces de réaliser quelque progrès tout en protégeant ce que Québec considère comme un droit fondamental. Il a dit que la suggestion de la Saskatchewan a été rejetée lors de la conférence des procureurs généraux à Ottawa l'an dernier. "Tout espoir immédiat de résoudre ce problème a disparu," a-t-il ajouté.

La semaine

A Ottawa

Le voyage de M. Diefenbaker aux Etats-Unis a permis au premier ministre de rencontrer le Président Kennedy et de faire avec lui un vaste tour d'horizon, non seulement des problèmes internationaux mais aussi des principales questions qui touchent directement les deux pays, et notamment les problèmes économiques. Il a été révélé qu'en échange de la visite que vient de lui faire le premier ministre du Canada, M. Kennedy se rendra à Ottawa où il prononcera un discours devant la Chambre des Communes et le Sénat réunis.

M. Diefenbaker a passé avec le Président Kennedy trois heures, et il est évident qu'au cours d'un séjour aussi bref aucun problème important n'a pu être réglé, ni même discuté. D'autant plus que le nombre de pro-

(suite à la page 5)

Le Canada semble pencher vers des armes nucléaires

Ottawa. — Le gouvernement semble avoir modifié profondément ses vues sur la défense, au cours des dernières semaines. Il paraît aujourd'hui plus disposé à acquérir des armes nucléaires pour les forces armées et un intercepteur supersonique à réaction pour l'ARC.

Cette nouvelle tendance laisse entendre que le gouvernement attache maintenant moins d'importance à la possibilité d'une entente Est-Ouest sur le désarmement et qu'il s'est rallié aux thèses du ministre de la Défense, M. Harkness, en laissant au rancart celles du ministre des Affaires extérieures, M. Green.

Reste à savoir si le gouverenement confirmera cette tendance, dans un avenir rapproché, par des déclarations catégoriques sur la politique de défense.

On signale que le changement d'attitude des autorités canadiennes a été provoqué par l'attaque lancée par la Russie contre les Nations Uniess et son secrétaire général, M. Dag Hammarskjold. Le gouvernement canadien n'aurait pu demeurer indifférent devant les tentatives soviétiques pour fomenter des troubles au Congo où des militaires du Canada font de leur mieux pour aider l'ONU.

Depuis quelques semaines, M. Green a observé un silence à peu près complet au sujet du désarmement alors qu'il ne ratait pas une occasion de parler de cette question, il y a quelques mois seulement.

Cela ne veut pas dire que le Cana-

(suite à la page 8)

Discours prononcé par Me Déchène, C.R., président général de l'A.C.F.A., à la Session d'Etudes patriotiques organisée par l'A.C.E.L.F.

"Le patriotisme canadien-français en regard de la politique fédérale, du point de vue des provinces minoritaires".

CE QUE LA LOI FEDERALE ACCORDE

Il faut une politique culturelle française au plus tôt pour corriger cette situation et préserver le patriotisme qui existe. J'entends par politique ce qui appartient, qui a rapport au gouvernement des états. Ce n'est pas mon rôle de parler de la politique provinciale; je crois avoir démontré, suffisamment, le besoin pour Québec de se faire connaître chez nous à notre avantage mutuel. Sur le plan fédéral, nous avons, en théorie, les garanties constitutionnelles de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Mais que nous donnent-elles: l'article 133 à mon avis, favorise plutôt la minorité anglaise de Québec, qui n'a jamais eu besoin de cette protection, que les minorités dans les provinces anglaises. Il garantit l'usage des deux langues à la législature de Québec, au Parlement fédéral, devant les tribunaux fédéraux et ceux du Québec. Il rend obligatoire la publication dans les deux langues des lois légistes et procès-verbaux, à Ottawa et à Québec.

L'article 93 de ce même Statut donne certaines garanties aux écoles séparées et dans la situation qui existait en 1867 l'on pouvait y voir de solides remparts pour la langue française, parce qu'alors la grande majorité des catholiques étaient de langue française et l'on savait qu'en leur faisant le contrôle de l'éducation ils verraient à l'enseignement de la langue. Mais la situation a changé. Dans l'Alberta certes, l'école séparée catholique est en maints cas un obstacle au français. D'autre part, au sens strict des mots employés dans l'Acte, les droits scolaires protégés contre les injustices provinciales sont ceux qui existaient au temps où la province devint partie intégrante de la Fédération. Vous connaissez assez les anciennes lettres scolaires de l'Ouest pour savoir qu'il nous reste peu de garanties. Il faut aussi reconnaître que dans certaines provinces, et surtout en Ontario, la population majoritaire s'est prévalue du concours puissant des tribunaux pour réduire à néant ou à des proportions minimes la légalité de nos droits scolaires. L'usage et l'enseignement du français au Canada, repose donc moins sur les textes de loi que sur la droit naturel qui peut être enchaîné par les ukases des hommes, mais qui ne cesse de s'affirmer constamment dans la vie. C'est donc plus à cause de l'usage, devenu un droit coutumier en raison même du principe fondamental des lois anglaises, que nous jouissons encore de certains privilèges dans l'enseignement du français.

Si ces privilèges sont reconnus dans les lois provinciales, c'est en large part dû aux efforts de nos Associations nationales et à l'influence exercée par nos compatriotes dans le domaine politique. Malheureusement, notre dispersion grandissante, nous fait perdre notre représentation dans les législatures, aussi bien que dans les commissions municipales et scolaires.

CE QUE DE FAIT NOUS OBTENONS

C'est donc bien dans le domaine de la culture proprement dite, que l'usage du français vient à notre secours, car elle s'occupe des arts, des sciences et des manifestations de l'esprit et elle prouve que l'absence de textes légaux n'entrave pas nécessairement l'essor d'une minorité. C'est ainsi que la politique fédérale, bien lentement si vous voulez, s'est enfin prononcée dans le domaine de la culture et que grâce au Conseil canadien, au réseau français de Radio-Canada et de la télévision française nous nous approchons de la situation idéale où le français sera reconnu, en pratique sur un pied à peu près égal à l'anglais.

Dans les autres domaines de l'administration fédérale on reconnaît difficilement un pays bilingue. Les formules françaises sont difficiles à obtenir; peu de bureaux possèdent des fonctionnaires qui puissent parler ou lire le français et notre propre apathie nous empêche d'exiger d'être servi dans notre langue. Nous sommes plus soucieux de traiter vite et de façon satisfaisante avec la bureaucratie que d'insister sur nos droits.

Mais, le Conseil Canadien, par ses octrois aux collèges qui donnent des cours universitaires, par l'aide financier qu'il a déjà fourni à nos oCllèges de St-Boniface et d'Edmonton pour de nouvelles constructions, a beaucoup aidé nos institutions d'enseignement. Plusieurs jeunes musiciens et artistes ont profité de son encouragement. Le théâtre français, notamment Le Cercle Molière de St-Boniface, a pris un essor nouveau grâce à la générosité du Conseil. Les visites de troupes d'artistes, telles que le Théâtre du Nouveau Monde, Les Disciples de Massenet, Les Jeunesses Musicales, nous sont d'un précieux secours ,d'abord en faisant connaître et apprécier le verbe français, et ensuite en augmentant le prestige de notre groupe qui s'identifie au succès de ces artistes et partage en quelque sorte leurs mérites.

Il a fallu bien des efforts, beaucoup de temps pour obtenir du français à la radio dans l'Ouest. Il nous a fallu ériger nos propres postes et fournir nous-mêmes un service qui répond aux besoins d'à peu près toute la population française des prairies. Depuis quelques années, le réseau français de Radio-Canada alimente ces postes de ses meilleures émissions, et fournit à nos auditeurs de beaux exemples de culture française. Nos postes cependant se maintiennent avec les plus grandes difficultés financières parce que leur auditoire comprend une si petite proportion de la population totale. Le temps est venu où l'Etat devra non seulement nous fournir de la belle musique et des programmes culturels, mais encore de l'aide financière pour prévenir une issue fatale prévue par la Commission Fowler quand elle disait: "On ne peut pas permettre que les postes français de l'Ouest disparaissent".

La Société Radio-Canada comprend ses responsabilités à l'égard du français ou dispose de plus grandes ressources et peut ainsi mieux s'en acquitter qu'auparavant. A St-Boniface, par exemple, nos compatriotes peuvent jouir de la Télévision française, grâce à un poste satellite que Radio-Canada y a établi. A Edmonton, à la suite des recommendations faites par les membres du bureau des Gouverneurs, Radio-Canada a été choisi parmi cinq concurrents pour y établir un deuxième poste de Télévision. Ce poste émettra en anglais, mais l'on nous a promis cinq heures de français par semaine. Et surtout, lorsqu'il sera définitivement établi, nous avons bon espoir d'obtenir un poste satellite du genre de celui de St-Boniface et qui, lui, sera entièrement français. De même que notre Association, l'ACFA, n'a pas été étrangère à l'octroi de ce permis à Radio-Canada elle entreprendra en temps et lieu les démarches nécessaires pour l'obtention de ce poste satellite français. Déjà, nous avons reçu de solides encouragements.

L'Office National du Film s'occupe activement de la distribution de films français, et il maintient dans chacune des provinces de l'Ouest, un représentant dont la responsabilité principale est la diffusion de ces films dans les groupes français.

CONCLUSION

Nous pouvons donc dire que la politique culturelle sur le plan fédéral remplit au moins une partie de nos aspirations. Nous souhaitons que les manifestations de cette politique se développent encore davantage. Cette politique culturelle, dans la mesure où nous savons en profiter, permet à nos gens de mieux connaître la Province de Québec, fait apprécier davantage notre patrimoine national et alimente notre patriotisme.

Vous serez sans doute intéressés d'apprendre que les Associations nationales de l'Ouest ont récemment jeté les bases d'une fédération qui pourra les représenter toutes et présenter un front commun quand il se présentera des circonstances qui le demandent. Vous ne serez peut-être pas surpris d'apprendre que cette fondation fut motivée par l'annonce de la part du gouvernement de Québec de sa décision d'établir un Ministère des Affaires culturelles dont une section s'intéressera aux problèmes de minorités françaises. Nous croyons faire oeuvre utile en mettant à la disposition de ceux qui auront la responsabilité de réaliser cette politique aussi nouvelle qu'intéressante pour nous, notre connaissance des problèmes locaux, jointe à un mandat qui nous permettra de représenter les quatre provinces de l'Ouest.

Et j'ai fini. Je crois bien n'avoir rien dit de nouveau et que vous ne saviez déjà. D'autres auraient pu le faire mieux que moi. J'ai tenu à vous dire qu'il existe dans l'Ouest un patriotisme français, tout en démontrant les difficultés dans lesquelles il survit.

J'ai brossé un tableau un peu sombre de la situation dans l'Ouest, mais je le crois réaliste. On peut parfois se demander comment il est fait qu'il existe encore du français dans l'Ouest étant données ces circonstances. Cela est dû au clergé, aux institutions religieuses et à nos chefs laïcs. Leur oeuvre, et le succès qui l'accompagne sont la meilleure preuve qu'il existe un patriotisme fort. Si les Gouvernements mettent leurs immenses ressources et leur influence au service de cet amour du français, nos compatriotes pourront reprendre la place qu'ils avaient dans l'Ouest à l'époque des découvreurs et des grands missionnaires.

Vient de paraître

Le marchand de la Place Royale

par Pierre Benoît

L'auteur reprend l'histoire de la famille Guillaumin là où il l'avait laissée dans "Martine Juillet, fille du roi". Cette nouvelle tranche s'étend du début du XVIIIe siècle jusqu'à la Conquête.

La vie de la colonie montréalaise sert de toile de fond à l'histoire d'un amour sans espoir. François-Xavier Guillaumin, le petit-fils de Martine Juillet, fait fortune dans la traite. Il s'éprend d'une jeune fille de la noblesse en séjour à Montréal. Amour sans lendemain, dont François-Xavier souffrira toute sa vie; son mariage avec l'Indienne Raima, puis avec Elisabeth, une Canadienne, pas plus que ses succès en affaires, ne lui feront oublier son premier amour.

Pierre Benoît dépeint avec beaucoup de sensibilité les sentiments de cet homme rude, partagé entre son attrait pour la vie au milieu des Indiens vers lesquels il se sent poussé par son ascendance, et ses devoirs envers les Blancs, ses joies familiales et les souvenirs que des événements font périodiquement remonter à la surface. Raima dépérira lentement dans un milieu ou tout lui est étranger; Elisabeth se laissera gagner par la jalousie quand elle s'apercevra que son mari n'a pas oublié.

En suivant le héros de ce roman, en partage les jours heureux des Montréalais, leurs occupations et leurs joies, leurs angoisses aussi à l'arrivée des Anglais et à la réddition de Montréal. François-Xavier, pour sa part, ne vivra pas ce dernier événement: grâce à un pieux mensonge, il mourra persuadé que le drapeau fleurdelisé flotte toujours sur la citadelle.

LE MARCHAND DE LA PLACE ROYALE, par Pierre Benoît, 158 p. Coll. Rêve et Vie. $2.00. En vente à la Librairie FIDES, 11540 avenue Jasper, Edmonton.

Rendez le chrétien, chrétien et vous convertirez l'incrédule.

Louis Veuillot

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Directeur: R.P. Jean Patoine, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT
$3.50 par an ou $2.00 pour 6 mois;
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.
Organe officiel des Association françaises d'Alberta et de Colombie.
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 1er MARS 1961

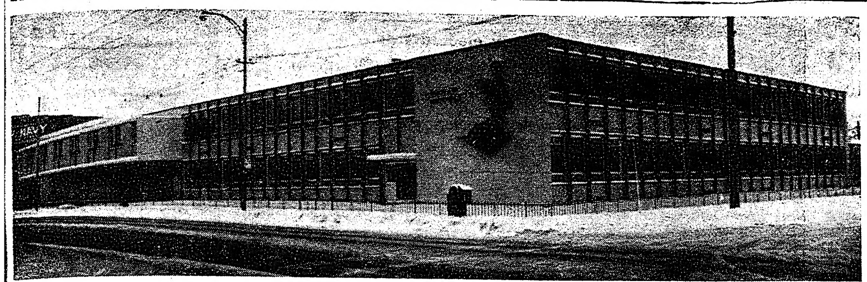
La Bible vous parle

Faites-vous des bourses qui ne s'usent pas, un trésor qui ne vous fera pas défaut dans les cieux, où ni voleur n'approche ni mite ne détruit.

(Luc 12, 33)

(Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Hommage aux révérendes Soeurs de l'Assomption



L'Académie Assomption est située à l'angle de la 97e rue et de la 108e avenue. La sculpture du Christ — le Maître par excellence — souligne le caractère chrétien de l'éducation que les Religieuses de l'Assomption s'efforcent d'inculquer à leurs élèves. Cette sculpture, oeuvre de Heinrich Eichner, fut primée et mérita l'"Allied Artist Award"; elle fut gracieusement donnée à l'ACADEMIE ASSOMPTION par les Architectes, Entrepreneurs et Responsables de la construction.

PROCHAINE OUVERTURE OFFICIELLE DE L'ACADEMIE ASSOMPTION

Le 5 mars à 2h. p.m., aura lieu l'inauguration et la bénédiction de la nouvelle ACADEMIE ASSOMPTION d'Edmonton, par Son Excellence Mgr Jordan, o.m.i., Archevêque coadjuteur d'Edmonton.

Cette construction, dirigée par M. Gérard Diamond, architecte, et M. Forest, entrepreneur, commença le 8 septembre 1959 et ouvrit ses portes aux élèves le 8 septembre 1960. D'une fête de la Nativité de Marie à l'autre, les merveilleuses équipes qui travaillèrent à l'érection de cet édifice oeuvrèrent vite et bien. La nouvelle ACADEMIE est l'une des institutions du savoir où s'harmonisent les couleurs qui réjouissent les âmes des jeunes; des vastes fenêtres une lumière abondante emplit les salles de classe et de récréation. Le studio de piano et de chant offre une culture artistique qui parachève la formation intellectuelle et l'éducation catholique et bilingue qu'avec beaucoup de compétence les Religieuses de l'Assomption dispensent à toutes leurs élèves.

L'Académie Assomption, c'est l'ancien Pensionnat de l'Assomption qui fut inauguré en 1926, à la demande des Canadiens français d'Edmonton et de la province, qui désiraient procurer aux jeunes filles une institution où il leur serait possible d'acquérir une solide instruction catholique et française. Grâce à la bienveillante coopération des Canadiens français de l'Alberta et de la Colombie Canadienne, le Pensionnat a connu une évolution progressive dont ont bénéficié plusieurs centaines de jeunes filles qui ont le privilège maintenant de se compter parmi les Anciennes Elèves de l'Assomption.

Ces dernières ont tenu à assumer la responsabilité de servir le tré à l'occasion des fêtes de la bénédiction et de l'inauguration officielle.

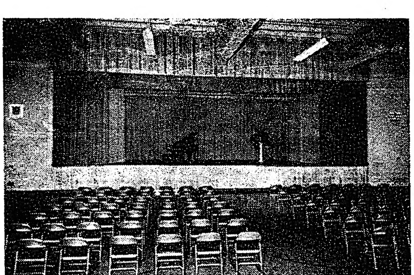
Par son affiliation à l'Université Laval de Québec, l'ACADEMIE ASSOMPTION offre à ses élèves des grades 9 à 12 le cours d'immatriculation Lettres-Sciences, dont le certificat assure l'admission dans toute université bilingue du pays aux élèves qui ont suivi ce cours avec succès. Au cours des trente dernières années, quelque dix élèves chaque année ont réussi à obtenir ce certificat. Les étudiantes suivent en même temps les cours du Département de l'Education de l'Alberta; elles écrivent les examens des grades 9 et 12. Toutes les élèves du grade 12 qui le désirent, et qui ont la préparation requise, peuvent obtenir à l'Académie Assomption l'Immatriculation senior qui leur ouvre les portes de l'Université d'Edmonton.

Dans notre capitale albertaine, la nouvelle ACADEMIE ASSOMPTION témoigne de la vitalité française de toute l'A.C.F.A. Elle est aussi une invitation vers un épanouissement toujours plus grand de notre culture catholique et française.

A l'ACADEMIE ASSOMPTION, qui jette dans l'âme de nos jeunes filles une belle semence d'idéal chrétien et de fidélité française, nos meilleurs souhaits de succès et de longue vie.



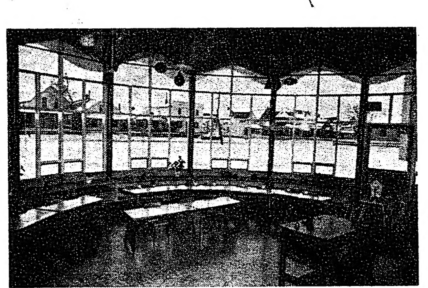
Le studio de la musique



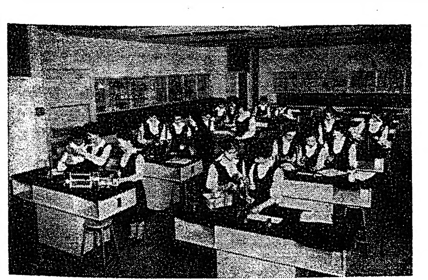
L'auditorium-gymnase est à la fois le centre récréatif et culturel des jeunes filles qui fréquentent l'Académie Assomption. C'est dans cette magnifique salle que les artistes invités des Jeunesses Musicales donnent leurs concerts, auxquels assistent un grand nombre de jeunes, de parents et d'éducateurs de la région d'Edmonton.



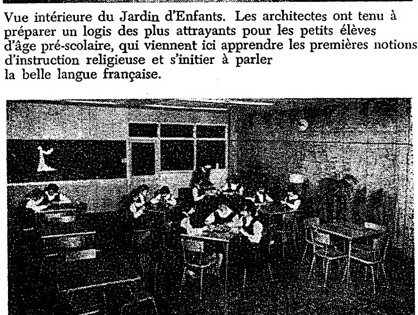
Salle d'Arts ménagers très moderne



Vue intérieure du Jardin d'Enfants. Les architectes ont tenu à préparer un logis des plus attrayants pour les petits élèves d'âge pré-scolaire, qui viennent ici apprendre les premières notions d'instruction religieuse et s'initier à parler la belle langue française.



Un vaste laboratoire pour les Sciences





L'une des salles de récréation

Petits faits dans un petit monde . . .

Depuis que John Jones était entré dans une compagnie d'assurances de Toronto, les employés de la compagnie passaient des heures agréables. En effet le jeune homme était un conteur émérite et pas un qui pouvait vous conter des histoires drôles comme lui. Aussi ce matin était-il occupé d'en sortir quelques-unes qui avaient le don de faire rire aux anges ses collègues, lorsque brusquement le directeur entra et observant la scène, se mit en colère". Je ne vous paie pas pour vous amuser, dit-il, et s'adressant à John il lui ordonna de passer à la caisse. Ce que fit le jeune employé, mais avant de francir le seuil de la compagnie, il demanda une entrevue au directeur. Reçu par ce dernier il se mit à lui raconter une de ses dernières trouvailles et le directeur, riant aux éclats, lui en commanda d'autres. Finalement, John Jones sortit du bureau du directeur avec, en poche, sa nomination de secrétaire particulier. Ses collègues n'en sont pas encore revenus.

* * *

Fidel Castro le nouveau maître de Cuba, a une vie particulièrement mouvementée. Le matin il se lance dans une auto ou dans un hélicoptère pour inaugurer une école ou éteindre un incendie. Puis il confisque une sucrerie, donne le coup d'envoi d'un match de base-ball, mange sur le pouce dans un drug-store, endoctrine en rue des passants, s'arrête sur une place pour invectiver ses ennemis et parle pendant plusieurs heures d'affilée à la télévision. Il fixe enfin ses rendez-vous pour deux ou trois heures de la nuit.

* * *

Une carte postale postée en 1915, pendant la première guerre, dans le bureau de poste d'un village du Lancashire, est — enfin —arrivée à destination dans le même village, à quelques centaines de mètres de son expéditeur. Il avait fallu à la carte pour franchir cette courte distance exactement 45 ans.

* * *

Un cambrioleur fractura de nuit la porte d'une banque à Colchester en Angleterre, essaya ensuite de forcer le safe mais ny parvint pas et dut partir bredouille, sans même emporter un seul penny. En revanche, en passant pour mieux senfuir par la fenêtre de la banque, il perdit de sa poche quatre shillings. Le lendemain, le comptable consciencieux, inscrivit les quatre shillings au poste des pertes et profits.

* * *

Désormais la prison attend les mauvais-plaisants américains. C'est ainsi que six Américains sont déjà en prison pour avoir annoncé fallacieusement qu'un avion en partance était dynamité, occasionnant chaque fois de longues recherches et la panique parmi les voyageurs. Désormais une telle "blague" est sanctionnée de trois mois de prison fermes.

* * *

Eugène Boyer, qui en 1931 avait assassiné une vieille dame à Paris connut plus de chance que Chessman. Condamné à mort il devait être exécuté en 1932, mais précisément à cette date, le président Doumer tombait sous les balles de l'anarchiste Gorgouloff. Aussi l'ordre d'exécution fut-il rapporté, puis le successeur du président, M. Lebrun, s'empressa de lui accorder vie sauve. Il était libéré depuis trois ans et était allé s'installer à Argenteuil comme petit artisan. Tout récemment la police découvrit qu'il enfreignait ainsi l'arrêté d'interdiction de séjour, certains départements lui étant interdits. Boyer fut donc condamné à quinze jours de prison et dut émigrer dans d'autres lieux.

(UM)

—Garde ton coeur, avant toute chose, parce que de lui jaillit la vie.

(Proverbes, IV, 23)

—Deux points définissent un homme: son regard et son coeur.

P. Willot

Réunification allemande compromise

Ottawa. — Les espoirs d'une Allemagne unifiée sont compromis par le flot continu de réfugiés qui passent de la zone soviétique en Allemagne de l'ouest, a déclaré à une conférence de presse, M. Wilhelm W. Schutz, président de l'association "L'Allemagne indivible" dont le but est la réunification du pays. Le Dr Schutz, qui est de passage à Ottawa où il doit rencontrer les autorités fédérales, fait actuellement une tournée de deux mois du monde afin de promouvoir les buts de son organisme.

Aide insuffisante au Conseil canadien

Toronto—Le Conseil canadien cherche a obtenir $500,000 par année de plus du gouvernement fédéral, a déclaré le président de cet organisme, le Dr Claude Bissell. Le Dr Bissell, qui est aussi président de l'université de Toronto, a déclaré devant l'Association des architectes de l'Ontario, que le Conseil canadien, fondé par le fédéral pour promouvoir la culture canadienne, va également chercher à obtenir une aide financière des particuliers, afin d'être en mesure d'accorder le minimum de bourses nécessaires et toute l'aide qu'il faut aux arts.

Washington nie avoir menacé Rabat

Washington. — Des porte-parole du secrétariat d'Etat et de l'ambassade américaine à Rabat ont démenti que les Etats-Unis aient effectué, ces jours derniers une démarche auprès du gouvernement marocain à la suite de sa décision d'accepter un certain nombre de chasseurs soviétiques du type "MIG". Les porte-parole ont également démenti des dépêches signalant que les Etats-Unis avaient menacé de recourir à des représailles contre le Maroc. Ces nouvelles, ont-ils déclaré, révèlent de la plus haute fantaisie. Les Etats-Unis n'ont pas à intervenir dans les affaires intérieures du Maroc.

Intégration graduée préconisée par des évêques catholiques

Atlanta, Georgie. — Les évêques catholiques d'Atlanta et de Savannah, en Georgie et de Charleston, en Caroline du Sud, ont déclaré dans une lettre pastorale lue dans leurs diocèses respectifs que les écoles catholiques de leurs diocèses seront "intégrées dès que la sécurité des élèves et des écoles le permettra... et pas plus tard que l'intégration des écoles publiques". Leur programme comprend trois points:

—L'intégration des écoles aussitôt que possible.

—La conservation des écoles noires tant que cela sera nécessaire.

—La préparation psychologique de la population au cours de 1961 par des lettres pastorales, des sermons, des cercles d'études qui expliqueront la "doctrine catholique de la justice raciale".

PLAMONDON

Le 14 février, a eu lieu au gymnase une soirée récréative de la Relève Albertaine. La centaine de personnes présente s'est réjouie des jeux organisés, des danses carrées et de folklore. Tout le monde participait dans des jeux entraînants comme "les bras musicaux", "la reel à huit", "la boite magique", etc.

Après ces activités, on a servi un délicieux goûter aux beignes et café. On clôturait cette veillée agréable par notre hymne national "O Canada".

Le 24 février, les Jécistes de l'école ont reçu les visiteurs diocésains de la JEC. M. l'abbé Martineau, Rév. Mère Armand, Mlle Lilliane Tremblay et Mlle Carol Breault sont venus voir le progrès de l'Action Catholique.

En ce beau dimanche après-midi du 26 février, a eu lieu notre Festival de la bonne chanson. Ce fut une belle occasion de soigner l'ardeur patriotique et découvrir les talents de nos jeunes.

Nous avions parmi nous des personnes très distinguées, telles M. André Déchêne, président de l'ACFA; la dame de M. Maurice Lavallée, président de l'AEBA; M. et Mme Léo Dufault, gérant de la Librairie Fides; M. Eugène Trottier, propagandiste. Parmi les présences, on comptait aussi M. Georges Lavallée, l'adjudicateur du Festival et M. Paul Bouret, l'artiste invité.

Notre curé, M. l'abbé Croteau, ouvrit le programme par des mots de bienvenue aux trois cents personnes présentes. M. Paul Piquette, le vice-principal de l'école venait prendre place comme maître de cérémonie.

Le choeur de la Mission du Lac-la-Biche (Gr. 2-8) débutait avec le chant "Vous êtes ma petite maman." Le Gr. 3 de Plamondon ensuite exécutait très bien le chant biblique "Si Dieu ne m'aimait pas." Un âne changeait la scène au comique dans le chast mimé des Gr. 1-3 de Breynat "Notre âne".

L'atmosphère redevint sérieuse par le chant mimé "La petite Magdeleine" des Gr. 1-4 de la Mission, qui fut suivi du chant mimé "C'est la poulette grise" par les Gr 1-2 de Plamondon.

A ce point, M. Georges Lavallée, l'adjudicateur venait donner l'appréciation des morceaux. Ses bons commentaires et les critiques constructives furent une récompense pour tous. Nous ressentions que ses évaluations étaient un gage de nos efforts et qu'ils nous aideront à améliorer l'interprétation de la bonne chanson, chez-nous.

Le choeur de Breynat (Gr. 1-9) résumait le programme par le chant "O Sacré-Coeur". Le Gr. 4 de Plamondon continuait avec "Les cloches de Harlem". Pour mettre de l'action, des élèves du Lac-la-Biche dansèrent sur l'air de "Vive la Canadienne". Les Gr. 5 et 6 ensuite montaient sur la scène pour chanter "Ma Normandie". Après une autre appréciation par M. Lavallée, on continuait avec le chant "L'orchestre du bon Dieu" présenté par les élèves de la Mission. Les Gr. 7 et 8 de Plamondon chantaient ensuite un chant en deux parties "Au fond des bois". L'école de Breynat exécutait le beau chant "La joie". Pour terminer un programme alimenté d'une grande variété de chansons, les élèves des Gr. 9 à 12 de Plamondon entonnaient "Le carnaval de Venise".

Une appréciation de M. Lavallée nous mettait à même de constater le succès de notre journée. M. Piquette exprimait des remerciements. On clôtura le tout par un vibrant "O Canada". Puis, nous partions tous le coeur content.

TANGENTE

Vendredi soir le 24, avait lieu l'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce. Plus de 80 membres étaient présents. Voici les résultats de l'élection. Fut élu président, M. Georges Cloutier; vice-président, M. René Portelance; secrétaire-trésorier, M. Léopold Langlais. Les Conseillers sont MM. Ray Erickson, Roch Jacob, Adrien Langlois, Steve Purcha, Robert Lambright, Aristide Chénard, Jean-Paul Bouchard, Steve Yarmenko.

Dimanche dernier, notre curé annonçait la nomination d'un nouveau marguillier, M. Georges Cloutier. Il remplace M. Louis Ouellet sortant de charge.

Mme Antonio Fortin apprenait, la semaine dernière, la triste nouvelle de la mort de son fils, René, âgé de 23 ans, tué accidentellement au volant de son auto à Vancouver, le 20 février dernier. A la famille éprouvée, nos plus sincères condoléances. Les funérailles ont eu lieu à Vancouver le 24 février.

Après un séjour à l'hôpital de Spirit-River ,Mme Prisma Jacob est de retour dans sa famille. M. Emile Bédard, fils de M. et Mme Armand Bédard, est présentement hospitalisé à Spirit-River.

Cinq membres de l'Action Rurale se rendaient dimanche à Falher pour la réunion générale du mouvement. Ce sont Mme Olivier Cloutier, Mme Amédée Mailhot, MM. Joseph et Aristide Chénard et M. Donat Sylvestre.

M. et Mme Omer Laurier sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille, Marie-Françoise-Pauline, née le 15 février et baptisée le 26 février. Les parrain et marraine sont M. et Mme René Lussier, oncle et tante de l'enfant.

Dimanche prochain, aura lieu l'assemblée générale des Dames de Ste-Anne, après la messe.

Malgré la température inclémente de dimanche dernier, le bingo enregistrait la somme de $76., grâce à une bonne assistance.

Nous apprenons avec regret le départ de Sr Rose de l'Enfant-Jésus qui est appelée à remplir une charge à l'Hôpital Ste-Croix de Spirit-River. Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à sa remplaçante, Soeur Marie-Assunta.

FALHER

Le 2 février 1961, fut baptisé Roger Joseph André, né le 13 février, enfant de M. Jean Guérin et de Patricia Major. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Guérin (Béatrice Fortin). Officiant: M. l'abbé Ls-H. Guirion, vicaire.

Le 26 février 1961, fut baptisée Cécile Jeannette Denise, née le 10 février, enfant de M. Paul-Henri Albinati et de Rose-Marie Clair. Parrain et marraine: M. et Mme Adolphe Boisvert (Cécile Albinati), remplacés par M. et Mme André Albinati (Yvette Giroux). Officiant: M. l'abbé Quirion.

A Falher, nous avons eu notre semaine scoute. Dimanche le 19, nous avons eu l'ouverture à la grand'messe paroissiale où tous les jeunes scouts, guides et louveteaux ont assisté en habit du mouvement. Les scouts du collège se sont joints à nous pour cette semaine du scoutisme.

Vendredi soir le 24, après une messe à 5h., nous avons eu un souper aux fèves avec 212 convives. M. le curé Dubé et M. le Maire M. Maisonneuve ont assisté à notre souper. Nous avions aussi l'honneur d'avoir notre comité protecteur des scouts qui est composé de M. et Mme Octave Chaillet, M. et Mme Henri Therriault et M. et Mme Gaston Gervais.

Après le souper qui a semblé plaire à tous, le R.P. Prieur, du collège, a amusé les jeunes et les moins jeunes avec des petites histoires.

Un peu avant le grand film présenté à cette occasion, l'abbé Quirion qui est aumônier de ce mouvement a remercié tous les gens qui leur avaient aidé dans cette semaine du scoutisme.

Samedi le 25, au coin du magasin Coop, les scouts ont monté une tente dans laquelle ils ont servi le café et des pâtisseries, pendant toute la journée. Les résultats furent intéressants et ils se promettent de recommencer.

"Toujours prêt"

—On ne donne rien si libéralement que ses conseils.

La Rochefoucauld

* * *

—La consolation est un cordial; mais personne ne boit des cordiaux, du matin au soir.

THE WORKMEN'S COMPENSATION ACT

Avis concernant les magasins de détail et restaurants dans les villages

A partir du 1er juillet 1961 les magasins de détail et les restaurants dans les villages seront considérés des industries auxquelles s'appliqueront le "Workmen's Compensation Act." Tout magasin de détail ou restaurant dans un village employant régulièrement un ou plusieurs employés devra avertir le Conseil au plus tard à cette date de la nature de leur commerce, donnant le nombre des employés et le total de la paie annuelle. Pour détails complets, écrivez au Workmen's Compensation Board, casier postal 2415, EEdmonton.

LEGAL

DECES

Vendredi le 16 février, avaient lieu les funérailles de M. Henri Paré au milieu d'un grand concours de parents, d'amis et de tous ses enfants.

M. Henri Paré naquit à La Patrie, P.Q., en 1869, c'est là où il passa sa jeunesse et se maria à l'âge de 22 ans mais ne vécut que quelques années de vie conjugale; sa femme mourut prématurément et lui laissa un jeune bébé de trois semaines; c'est sur ce jeune Alfred que le papa éprouvé concentra toutes ses affections pendant cinq ans quand il se décida de convoler en seconde noces avec Mlle Julie Lapierre.

De ce mariage naquirent dix enfants: David, de McMurray; Olivia, de Shefford; Alma (Mme H. Gosselin), de Sherbrooke; Emma (Mme Précourt), de l'Abord-à-Plouffe, Montréal, Edmond, de Drayton Valley; Ernest, de Egg Lake; Lucien, d'Edson; Armand, de Strathmore; Annette (Mme E. Desrosiers), de St-Paul; Joe, de Legal.

En 1926, M. Henri Paré, avec sa famille, vint comme tant d'autres tenter fortune dans les prairies de l'Ouest; il se fixa dans la paroisse de Duvernay où il vécut pendant plusieurs année. M. Paré déménagea ensuite à Brosseau et c'est là qu'il eut la douleur de perdre son épouse.

Depuis ce moment, seul, le temps paraissait long à M. Paré et l'ennui le tenailla pendant deux ans; enfin il décida d'aller demeurer à Egg Lake chez son fils Ernest; comme les années s'ammoncelaient sur les épaules du vieillard; les maladies se firent sentir et il voulut se rapprocher davantage de l'église et du médecin; c'est alors qu'il vint à Legal chez son fils Joe, vivre ses derniers jours à l'ombre du clocher et dormir son dernier sommeil dans le cimetière paroissial.

M. Paré s'éteignit doucement le 13 février laissant dans le deuil dix enfants, 25 petits-enfants et 8 arrière petits-enfants.

A la famille éprouvée nous offrons nos plus sincères sympathies.

ELECTIONS

Samedi le 18 février, des élections eurent lieu dans la division 6 du comté "Surgeon". M. Walter Van de Walle fut élu conseiller, et remporta la victoire, haut la main, sur son adversaire M. A. Jenkins.

Plus de 75% de notre population s'est rendue aux urnes électorales pour y jeter son scrutin.

Les bureaux de scrutin se tinrent à Bon Accord, Morinville et Legal.

Les résultats furent les suivants:

	W. Van de Walle	A. Jenkins
Legal	303	23
Morinville	121	14
Bon Accord	21	132
	445	169

Les nombreux amis de notre nouveau conseiller se sont fait un devoir et un plaisir de féliciter, le soir même, M. W. Van De Walle de son beau succès.

CROISADE DE VOCATIONS

Pendant la croisade de Vocations, il y eut une parfaite coopération de tous les paroissiens; la preuve était de voir la nombreuse assistance aux offices particuliers qui se sont déroulés à cette occasion.

Dans les classes les professeurs ont par divers moyens amené les élèves à réfléchir sur leur vocation; des tableaux ont été préparés; d'autres ont par des affiches exprimé leur impression sur la vocation.

Vendredi soir, il y eut une messe vespérale pour les vocations; cette messe fut précédée d'une paraliturgie sur les vocations.

Deux professeurs: M. G. Martineau et M. D. Keane ont accepté l'office de lecteur et s'en sont très bien acquittés.

M. Martineau nous a lu en français l'histoire de la vocation d'Abraham et de l'appel du jeune homme riche. De ces deux textes le prêtre a fait ressortir la grande différence qui existe entre ces deux vocations parallèles. Abraham accepte et devient l'ancêtre du Christ; le jeune homme riche refuse... et ici finit son histoire; l'Evangile n'en fait plus mention!

M. Keane, comme second lecteur lut en anglais l'histoire de la vocation de la Sainte Vierge; comme commentaire: tous sont appelés à une vocation qui est la même pour tous: le salut éternel, mais pour atteindre cette vocation il y a différentes voies selon les aptitudes et la générosité de chaque âme.

Cette croisade s'est terminée par une communion générale des paroissiens, dimanche dernier.

Nous avons déjà un espoir fondé que cette croisade aura des résultats tangibles.

—S'il fallait dresser des autels à quelque chose d'humain, j'aimerais mieux adorer la poussière du coeur que la poussière du génie.

Lacordaire

* * *

—Ne fais rien sous le coup de la colère: mettrais-tu à la voile dans une tempête ?

Dodsley

* * *

—Jamais la mer ne paraît plus vaste que lorsqu'elle est calme; ses colères la rapetissent.

J. Legris

MORINVILLE

Dimanche, le 26 février dernier, à l'occasion de la clôture de la semaine des vocations, M. l'abbé Jean-Marie Martineau, aumônier diocésain de différents mouvements d'Action catholique, de St-Paul, a donné le sermon de circonstance, aux trois messes habituelles de notre paroisse. M. l'abbé a rappelé à l'assistance, que les vocations religieuses, germaient surtout et avant tout dans les foyers profondément chrétiens. Si nous avons des surprises dans ce domaine, ce sont des exceptions

Notre grand René Bazin, ne nous dit-il pas à son tour, que "beaucoup de mères ont des âmes de prêtres et la transmettent à leur fils".

Notre pasteur, le Rév. Père principal Léopold Desgagné, Css.R. a passé la fin de semaine dernière à St-Paul, où il a suivi les exercices d'une retraite spécialisée pour les équipiers de l'Action rurale.

Sur la demande spéciale du Père principal des Rédemptoristes, notre vicaire, le Rév. Père Z. Lévesque, C.ss.R. passera deux mois, dans l'est du pays,où il prêchera des retraites, dans différents endroits des environs de Montréal.

Le Rév. Père Daniel Lavoie, C.ss.R. de Monte Belle, P. Q. remplacera le Père Lévesque, durant cette absence.

Cinq dames ont dernièrement suivi les exercices d'une retraite fermée, à la maison de retraites de St-Albert. Ce sont Mmes Simone Carrière, Henri Desnoyers, Oscar Gibault, Georges Lavallée et enfin Matthias Tellier.

Une deuxième troupe de petits louveteaux s'est formée au cours de la semaine dernière. Ils ont leur assemblée tous les mardis soirs à la salle publique. M. Gustave Ricard, a été nommé secrétaire de ce mouvement.

Lundi, le 13 mars prochain, aura lieu à la salle publique une assemblée générale où on discutera encore une fois la question du service d'aqueduc pour Morinville. Le lundi suivant, soit le 20 mars, un plébicite fera connaître aux autorités, la décision des propriétaires à ce sujet. L'assemblée du 13 mars sera donc d'une importance de premier ordre. Propriétaires de Morinville ne la manquez pas.

BAPTEMES

Dimanche, le 19 février dernier, on a baptisé Richard-Lucien-Joseph, né le 11 février 1961; enfant de M. et Mme Laurier Labonté, grands-parents de l'enfant, de Morinville.

Dwayne-Fernand-Joseph, né le 11 février dernier; enfant de M. et Mme Constant Boissonnault, (Marcella Boisvert). Parrain et marraine M. et Mme Fernand Bilodeau, de Vimy.

Jeudi, le 23 février dernier: Rémi-Roland-Gérard, né le 16 février dernier; enfant de M. et Mme Roméo Boissonnault, (Rogelle Cyr). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Tailleur, de Morinville.

Dimanche le 26 février dernier ; Alan-Lloyd, né le 11 février 1961; enfant de M. et Mme Gérard Craig, (Thérèse Voghall). Parrain et marraine : M. et Mme Emile Craig, de la Saskatchewan, représentés par M. et Mme Albert Craig, de Morinville.

La troisième et la dernière d'une série de quatre parties de "Cribbe" auront lieu les 8 et 15 mars prochain. Une invitation cordiale à tous.

Nous sommes heureux d'apprendre qu'une nouvelle famille canadienne-française viendra sous peu s'établir à Morinville. Il s'agit de la famille de M. et Mme Jos Leduc. Ce dernier, en effet, a, dernièrement ouvert un office situé dans la bâtisse de notre ancien cordonnier M. Dmytro.

M. Leduc est très bien connu chez nous. Il est un enfant de la paroisse puisqu'il était parti d'ici, il y a douze ans. Nos meilleurs voeux de succès vous accompagnent, M. Leduc.

Mme Thérèse Rondeau a vendu sa maison à M. Jack Bear, depuis une quinzaine. Cette première s'est, par la suite, acheté une propriété à Edmonton.

Washington devra insister pour que Berne accepte M. Smith

Berne. — Des observateurs diplomatiques ont révélé que le gouvernement suisse ne consentirait à accepter les lettres de créance de M. Earl T. Smith comme ambassadeur des Etats-Unis à Berne que si la Maison Blanche exerce des pressions directes pour le faire accepter. Les observateurs précisent que le gouvernement, qui, depuis plus d'une semaine, retarde l'acceptation de M. Smith, hésitait à placer le président Kennedy dans une situation délicate en refusant le choix qu'il a fait. C'est surtout à cause de l'amitié de M. Smith pour l'ancien dictateur cubain Fulgencio Batista que les autorités suisses s'opposent à la nomination de M. Smith, autrefois ambassadeur à Cuba.

Le Nouveau Parti adopte un écusson

Ottawa. — Le Nouveau Parti vient de se doter d'un écusson sur lequel sont représentés les trois principaux groupes qui présideront à sa création officielle, cet été: les agriculteurs, les ouvriers et les "tenants du socialisme". L'écusson se compose d'une feuille d'érable dorée sur fond fleu et sur laquelle se détachent une fourche, symbolisant l'agriculteur, une clef anglaise, représentant l'ouvrier, et une plume, désignant les intellectuels.

Le ministère de l'agriculture sera réorganisé

Londres. —Se référant à un décret conjoint du gouvernement et du comité central du parti communiste, l'agence de nouvelles Tass annonce que la Russie a décidé de réorganiser son ministère de l'agriculture. Le décret précise que la réorganisation de base est nécessaire pour transformer les organes agricoles — qui étaient des corps administratifs — en centres d'organisation "capables d'introduire les réalisations scientifiques dans la production". Le décret, qui fait suite aux dures critiques portées récemment par le premier ministre Khrouchtchev contre les déficiences de la production agricole, a été diffusé par le service domestique de Radio-Moscou au cours d'un bulletin spécial de nouvelles.

Influence communiste en pays d'Afrique

Washington. — M. Edward Kennedy, frère cadet du président des Etats-Unis, récemment rentré d'une tournée de plusieurs pays d'Afrique, a souligné, au cours d'une interview à la télévision, l'importance de l'influence communiste dans certains pays africains. Cependant, a dit M. Kennedy, aucun des chefs de ces pays "n'est prêt à abandonner son indépendance au profit de l'Ouest ou de l'Est. Et pourtant nous devrions être prêts à aider les pays qui s'apprêtent à observer le processus démocratique."

Echec définitif des rebelles de l'Escambray ?

La Havane. — Au milieu des rumeurs de nouveaux débarquements rebelles, le journal "El Mundo" a annoncé que les troupes gouvernementales sont en train d'éliminer les derniers foyers de résistance dans les monts Escambray. Par ailleurs, de 200 à 300 personnes, soupçonnées d'être défavorables au régime Castro, auraient été arrêtées au cours des derniers jours dans la région de Santiago-Guantanamo. Les derniers débarquements d'éléments anticastristes se seraient produits dans l'est de Cuba. L'ouverture de ce deuxième front aurait pour but d'alléger les pressions exercées sur les bandes rebelles de l'Escambray, cernées par environ 30,000 soldats et miliciens.

New-York. — La France, la Grande-Bretagne et l'Italie auraient fait savoir au gouvernement américain qu'elles ne participeront pas à la foire internationale qui doit avoir lieu à New-York en 1964-65, selon des porte-paroles des consulats généraux de ces pays dans la métropole américaine. Les trois gouvernements ont pris une telle décision parce que la conception de cette foire viole sous plusieurs rapports les règlements édictés par le Bureau permanent des expositions internationales auquel appartiennent une trentaine de pays dont les Etats-Unis. Le Bureau permanent a donné notamment les trois violations suivantes: la foire de New-York durera plus de six mois; l'organisation de la foire de New-York exigera des loyers pour les terrains occupés les règlements interdisent l'existence d'une section commerciale alors qu'on en prévoit une à New-York.

Session parlementaire

(suite de la page 1)

les taxes que l'on peut lui imposer.

Dans ce but, le gouvernement ajoutera à la liste des évaluations municipales toute propriété enregistrée au nom du gouvernement provincial, des villes et des municipalités à l'exception des écoles, des églises et des hôpitaux. Le système d'aqueduc des municipalités fera partie des exemptions. Les fils téléphoniques, électriques souterrains ou suspendus seront également sujets à la taxe.

La taxe industrielle sera prélevée sur 100% de la valeur des propriétés foncières, 50% sur la valeur des bâtisses et appareils de production. Les maisons des fermiers et leurs bâtiments seront exemptés.

La réclamation s'élèvera à 32 millièmes et le gouvernement contribuera le reste du montant nécessaire à pourvoir un programme de base dans toutes les écoles de l'Alberta. Chaque municipalité qui désire davantage devra le réaliser à ses frais.

EFFETS DE LA TAXE INDUSTRIELLE

En général, les municipalités en bénéficieront. Aujourd'hui plusieurs municipalités imposent une taxe scolaire beaucoup plus élevée que 32 millièmes. Le nouveau taux leur permettra de réduire les taxes totales ou d'en appliquer la différence à des projets municipaux, dettes ou autres. Cette solution au problème scolaire, a dit le ministre, facilitera les négociations au sujet de l'amalgamation suggérée par les villes d'Edmonton et de Calgary. Jusqu'à date, l'obstacle principal en était la crainte d'énormes budgets scolaires. Il ne reste plus maintenant qu'à déterminer si l'amalgamation des grandes villes serait pratique au point de vue économique et social.

ROU ELLS, DEPUTE DE GROUARD, PLAIDE POUR SON COMTE

En général, dit M. Ells, les gens de Grouard partagent un sentiment d'optimisme plus prononcé que par les années passées en raison de plusieurs concessions qui nous ont été accordées. Le revenu annuel des camionneurs s'est augmenté par l'approvisionnement de gravois pour les travaux d'été, et l'amélioration des routes secondaires ont certainement gagné l'approbation de nos fermiers. Une nouvelle industrie s'est établie à Faust et l'on en espère d'autres au cours de 1961. La nouvelle école bâtie à Grouard même, pour l'instruction des enfants de la région et des métis en particulier fera certainement sentir son influence en fournissant à ces étudiants l'occasion de poursuivre leurs études chez eux.

Cependant, notre population, dit-il, est très étendue et personne ne niera le besoin de dentistes. Je désire surtout attirer l'attention du gouvernement sur ce point important, afin que l'on y trouve un remède. D'autre part, il nous faudrait un système policier plus efficace. Nos villages ne peuvent se procurer les services de la police montée et l'idéal serait de former un corps de police provincial qui entraînerait des officiers et les placerait ensuite dans nos municipalités.

La protection accordée actuellement dans nos villages et centres ruraux en général, dit-il, est loin d'être efficace ni même suffisante. Il me semble que la province a quelque responsabilité dans ce sens, dit-il.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DEVOILE SON PROGRAMME DE BASE

L'hon. Aalborg, ministre à l'Instruction publique a révélé quelques points sur lesquels, dit-il, sera basé le nouveau programme scolaire financé au moyen d'une taxe industrielle, annoncée la semaine dernière.

Donnant l'historique de la formation des divers districts scolaires de la province, M. Aalborg déclara que le droit d'établir des districts séparés pour l'instruction des minorités catholiques et protestantes tient de la section 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord. Ce droit, dit-il, fut garanti par la constitution de l'Alberta et plus tard par l'Acte des Territoires du Nord.

Au début, les adhérents de chaque partie consentaient à une taxe telle qu'ils l'entendaient afin de défrayer les dépenses de leurs écoles respectives.

Plus tard, ils retirèrent des argents publics et il en est demeuré de même jusqu'à date. Peu à peu, les districts furent consolidés et devinrent les grandes divisions scolaires d'aujourd'hui qui permettent aux enfants des campagnes de terminer leurs études jusqu'à la fin du grade 12.

Le coût des écoles a augmenté continuellement, dit-il, a atteint la somme formidable de 100 millions en 1960 et chacun se préoccupe de trouver l'argent nécessaire. Ce n'est pas le temps, dit le ministre, de diminuer l'importance et la valeur de l'instruction publique en ce moment, mais il faut reconnaître qu'un certain contrôle est devenu nécessaire. Quoique le gouvernement fera la collection des sommes nécessaires, les commissions scolaires garderont leur autonomie. La distribution de ces fonds sera faite d'après cinq points principaux: la construction, l'instruction, le nombre de maîtres et d'élèves, la transportation et l'administration. Les octrois secondaires seront encore accordés et un fonds d'urgence sera créé afin de parer à toute éventualité. Le programme d'études et d'aide financière est assez généraux pour offrir un bon minimum d'instruction à tous les enfants de la province. Le coût de ce plan ne peut être révélé avant que le budget ne soit présenté à l'Assemblée Législative, ajouta-t-il.

RAPPORT CAMERON SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Rappelant les promesses du gouvernement au sujet des recommandations contenues dans le rapport Cameron, M. Aalborg a affirmé qu'il présentera son opinion sur 280 de ces recommandations et annoncera la politique du gouvernement à ce sujet. Le rapport de la minorité, dit-il, a été considéré particulièrement, et la ligne de conduite à suivre sera adoptée avant la fin de cette session parlementaire.

Elle a déjà été approuvée, dit-il, par maintes associations intéressées à tous ces problèmes.

G. Dalton.

—Le vrai chrétien doit être l'homme le plus droit, le plus loyal, le plus propre.

Chanoine Pfliegler

—Les grandes pensées viennent du coeur.

Vauvenargues.

* * *

—Il est des choses qu'on ne voit comme il faut qu'avec des yeux qui ont pleuré.

Louis Veuillot

PERSONNEL

Si l'alcoolisme est pour vous un problème, veuillez téléphonez à GA 2-2764. Assemblée tenue en français tous les lundis soirs, à 8h. 30, à 9904—106e rue, Edmonton.

Annonces classées

TERRE A VENDRE

A 3 milles du village de Ste-Lina, sur la grande route. Pour plus d'informations écrivez à Aline Bougie, 1714-40th Ave., San Francisco, 22, California, U.S.A.

Etablissement rural...

(suite de la page 1)

membres les services: d'achat et de vente, de recrutement, d'enquêtes, de comptabilité, etc., nécessaire à ses fins. "Elle vise, par delà l'établissement de familles solidement assises sur la propriété rurale, la consolidation de nos groupes ethniques, la formation de communautés rurales faites en nombre et en valeur, qui soient la sauvegarde de notre héritage culturel, national et religieux, et constituent une aire favorable pour son accroissement, au point de vue scolaire, institutions sociales et professionnelles, culturelles, etc.

"Comme l'Action catholique rurale, dont les militants animent de leur présence active les organismes professionnels, dont la SER de Saint-Paul, la langue usuelle dans les organismes d'établissement est le français. C'est donc une chance de plus pour la préservation de notre langue.

SER ET UNIONS DE FERMIERS

La SER de Saint-Paul ne prend la place d'aucun organisme professionnel existant. Elle encourage ses membres à faire partie des Unions et des coopératives de fermiers; bien plus, elle enjoint à ses membres de leur apporter le surcroit de lumière et de dynamisme qu'ils puisent à leurs coopératives d'Etablissement, d'inspiration chrétienne.

"Le terrain que couvre la SER est d'ailleurs vacant. Aucun organisme professionnel n'a encore poussé son action jusqu'au domaine complexe de la coopération jusqu'à l'exportation productive elle-même. La SER ambitionne de prendre la tête de la Révolution agricole et de la mener au bénéfice de ses membres: **"Diviser et regrouper les Unités, acheter, détenir, exploiter temporairement, outiller, aménager, équiper, revendre des fermes et autres entreprises rurales"**, pour en faire des unités rentables et économiques, et en rendre possible et profitable l'acquisition, tel est le but que poursuit patiemment la SER; on imagine aisément le travail d'enquêtes et d'orientation que peut exiger une telle entreprise.

UNE CAISSE D'ETABLISSEMENT

La Société a fondé, à son assemblée générale de samedi le 25, dont nous donnerons rapport dans notre prochain numéro, une **Caisse d'Etablissement** destinée à accumuler des crédits à long terme, sans droit de retrait, par le truchement de contrats d'épargne et de placement, pour 5, 10, 15, 20 ans ou plus. Ces capitaux stables pourront être prêtés aux candidats sur des périodes assez longues, et permettre de franchir certaines étapes de début, qu'aucun crédit public ne peut supporter.

Nous réservons les détails à la semaine prochaine.

En attendant, notre journal est heureux de féliciter ce groupe des nôtres, pour leurs initiatives pleines de promesses.

(Communiqué)

Festival...

(suite de la page 1)

lutte", du R.P. Jean Laramée, s.j. Les filles plus nombreuses, se joignèrent à eux pour chanter les aventures des "Filles de la Rochelle".

L'Ecole Sacré-Coeur présente ensuite un "beau groupe très distingué", comme le dit l'un de nos juges, qui offrit des félicitations aux enfants, à la directrice, et aux parents des enfants. Il nous ont chanté bellement "Troupieau".

Les garçons de Morinville savent ce que cela signifie d'être un vrai type de garçon débrouillard... les autres, qui ne lui ressemblent guère, "Il faut enfermer ça!" Cette intéressante chanson fut suivie d'une autre exécutée par une centaine de garçons et filles, "Tu danses bien, Madeleine". Trois jolies chansons de notre folklore — gentilles "Madeleines" dansèrent gracieusement avec leurs jeunes amis.

La grande chorale de l'Académie Assomption — 125 filles des grades 7 à 12 — nous firent admirer trois chansons très bien harmonisées — "Je voudrais me marier", "C'était Anne de Bretagne", "Ah! si mon moine!"

L'assistance eut la joie d'entendre deux autres groupes du Collège St-Jean. La classe de Méthode présenta une mime très originale "Le p'tit Lucas", celle de Versification, dans une attitude variée très effective chanta les tristesses du "Petit Bonheur".

Les juges de notre Festival furent les RR. PP. A. Lacerte, supérieur du Collège St-Jean, et R. Prieur, du Collège Notre-Dame de la Paix. A toutes les deux ou trois chansons, ils ont apprécié le travail des jeunes et leur ont offert des suggestions précises et très pratiques. Cette critique, genre-dialogue, a été appréciée de tous; elle aidera sûrement à stimuler tous les jeunes vers un plus haut idéal de perfection dans cet art populaire de la chanson française. Un peuple qui chante est un peuple heureux, a-t-on dit justement. Si ce peuple, si un groupe de jeunes chante sur de la beauté, sa joie sera sûrement plus profonde.

A M. Lucien Ouellette, notre aimable maître de cérémonie, au R.P. U. Duchesneau, o.m.i., et à M. Blair Doré, qui se sont dévoués pour l'organisation de cette fête de la Chanson française, à nos bienveillants adjudicateurs, aux Parents, aux Professeurs, à tous les jeunes, à qui nous devons ces joies du Festival annuel, félicitations et merci très sincères.

Après avoir chanté, tous ensemble, notre amour à Marie, notre Reine, la Reine de notre Festival, nous nous sommes promis de nous rencontrer de nouveau, en chantant ensemble "Ce n'est qu'un Au Revoir".

SAINT-JOACHIM

A la dernière assemblée des dames de Ste-Anne qui s'est tenue mercredi dernier, il fut décidé de discontinuer les abonnements à la revue "La famille chrétienne", on suggéra qu'à la place on s'abonnât aux "Annales de Ste-Anne de Beaupré". Les intéressés pourraient s'adresser à Mme L. Bédard. Tél. GA. 2-3794. C'est elle qui en a la charge.

Avec la nouvelle année, le temps des cotisations est arrivé. Toute congréganiste qui veut participer aux nombreux avantages spirituels attachés à notre congrégation pourra s'adresser à la trésorière, Mme Latour, tél. HU 8-2667.

Les dames désirent remercier les personnes qui les ont encouragées lors de leur thé qui eut lieu le 14 février à l'auditorium de la Baie d'Hudson. De magnifiques prix furent distribués comme suit: bridge: Mme Robinson, de Calgary et Mme G. A. Thibeault; Whist: Mme L. Bouchard et Mme W. Lafrance.

Mme A. Trudeau, secrétaire lut une lettre du Rév. Père Thibeault, curé qui remercie les dames pour le beau travail qu'elles ont accompli durant l'année qui vient de s'écouler et dont le but est l'oeuvre des vocations et il remercie aussi pour leur aide durant la campagne diocésaine.

* * *

Dimanche prochain à deux heures de l'après-midi, il y aura une assemblée générale des membres de la Caisse populaire. Tous sont invités.

* * *

La retraite paroissiale pour gens mariés est prêchée cette semaine par le R. P. Besner, s. j. de Montréal, et dimanche prochain s'ouvrira celle des gens non mariés. On demande aux retraitants de se rendre à l'église tous les soirs à 7 h. 30.

* * *

Félicitations au Rev. Père curé pour son anniversaire qui avait lieu mercredi. Nous lui souhaitons encore plusieurs années d'apostolat parmi nous.

* * *

Nos condoléances à M. Cantin à l'occasion du décès de sa soeur, Mme Ramsay.

* * *

Mme Ephrem Cloutier, du Lac-la-Biche est en visite chez sa belle-soeur Mme Ida Côté.

Le chrétien doit toujours être prêt à mourir ou à communier.

P. Olivaint, s.j.

* * *

Un chrétien est un homme à qui Jésus-Christ a confié tous les hommes.

Perreyve

EGG LAKE

M. et Mme Jos. L'Heureux ainsi que M. et Mme Ernest Paré firent le voyage à Legal, dernièrement, pour visiter le père d'Ernest, M. Henri Paré, qui a 93 ans et dont la santé laisse à désirer. Il était bien content de les voir. Ils visitèrent ensuite à Barrhead, chez M. et Mme James Rudiger. Mme Rudiger est la soeur de M. Jos. L'Heureux.

Le 7 février, plusieurs parents se rendirent à Plamondon pour chercher les bulletins de leurs enfants. Ils sont reconnaissant aux instituteurs de leur donner la chance de voir les progrès de leurs enfants.

Plusieurs personnes se sont aussi rendues à l'assemblée annuelle pour le district de Plamondon. Ils furent satisfaits de l'explication qui leur fut donné sur la centralisation.

Notre dévoué curé, le R.P. Croteau, passa dans notre district, le jeudi 16 février pour sa visite de paroisse.

M. et Mme Etienne Richard et leurs 4 enfants, de Normandeau, vinrent visiter chez les parents de Mme Richard, M. et Mme Louis Lemay, le dimanche, 19 février.

Servez-vous de cette formule pour envoyer votre abonnement.

Je n'ai pas le temps de courir les rues... alors je me servirai de la poste! Tout en étant des plus efficaces, ce moyen est très rapide et vous épargne du temps. Envoyez votre abonnement par la poste et nous en accuserons réception au moyen d'une carte postale spéciale. Quelle que soit la distance qui vous sépare de La Survivance elle n'est pas plus longue que celle qui vous sépare de la plus proche boîte aux lettres.

Servez-vous de la formule ci-dessous, et envoyez-nous le prix de votre abonnement par la poste

Merci à l'avance!

Nom de l'abonné ....

Adresse ....

Ci-inclus veuillez trouver la somme de $..............................

pour abonnement pendant .... an.

Prix de l'abonnement: Canada, $3.50; étranger, $4.50

Dans le monde...

(suite de la page 1)

importants entretiens entre le Chancelier Adenauer et le premier ministre de la Grande-Bretagne, M. Macmillan. Les problèmes soulevés étaient de deux sortes. D'un côté il s'agissait de mettre au point une attitude bien définie en ce qui concerne l'OTAN et la politique internationale occidentale à la veille de l'importante rencontre que doivent avoir prochainement le Président Kennedy et le chef du gouvernement britannique.

Le rôle de l'Allemagne occidentale n'a cessé de croître au cours de ces dernières années. Il s'agit là d'un véritable phénomène. Pays écrasé à la fin de la guerre, ayant vue son industrie démantelée, une partie de son territoire annexé au bloc communiste, ayant perdu à la guerre 15 à 20 millions de personnes, l'Allemagne fédérale trouve le moyen d'être aujourd'hui l'un des pays les plus prospères du monde. Il n'y a pas très longtemps le Chancelier Adenauer s'entretenait avec le Général de Gaulle des problèmes mondiaux. Mais sur certains points on sait que les deux hommes ont des positions bien diamétralement opposées. Le Général de Gaulle a toujours voulu pour la France un rôle dominant en Europe. Il aurait souhaité que l'OTAN comprenne des pays qui imposeraient leur politique et dont la France ferait partie avec les Etats-Unis et la Grande Bretagne, et les autres pays qui exécuteraient des instructions. Hor d'un côté, l'importance de la France par suite de la défaite de 40, des déchirements intérieurs dus aux divergences de vues pendant et après l'occupation, et l'écroulement de son empire coloniale s'est singulièrement affaiblie. On ne pense pas dans les autres pays d'Europe que la France soit une puissance assez considérable pour prétendre imposer ses vues.

* * *

De son côté, le Chancelier Adenauer s'est dépensé inlassablement pour l'unification de l'Europe dans la quelle il voit le seul salut du vieux continent. Face au bloc communiste russe et au bloc nord-américain Adenauer et d'autres hommes d'états européens ont rêvé d'une union d'intérêts économiques et politiques. C'est le premier ministre français Pierre Mendes-France qui torpilla le projet de la communauté européenne de défense qui était sur le point d'aboutir. Par contre, l'union économique de la France, de l'Allemagne, de la Belgique, de l'Italie, du Luxembourg et de la Hollande a été pratiquement réalisée malgré l'opposition de la Grande-Bretagne. Cette dernière devant le succès de cette communauté économique créa sa propre alliance avec les pays scandinaves et la Suisse. Mais aujourd'hui, le bloc anglais se rend compte qu'il a fait fausse route et il est fortement question d'une collaboration plus étroite entre les deux groupements. Tels sont les problèmes que le Chancelier Adenauer a discutés à Londres avec les dirigeants britanniques.

* * *

Les savants français ont lancé dans l'espace à bord d'une fusée porteuse de capsule Véronique un rat qui après son voyage est revenu sur la terre. L'expérience a pleinement réussie.

* * *

D'après les spécialistes des questions soviétiques, le différend idéologique entre Moscou et Pékin s'accentue chaque jour. Les Chinois étant partisans d'une attitude belliqueuse et les Russes ayant plus à perdre étant enclins à discuter.

* * *

Le Président Kennedy a nommé un diplomate noir ambassadeur des Etats-Unis en Norvège. Il avait été nommé à Bucharest par le Président Eisenhower.

* * *

De passage à New-York, M. Spaak, homme d'état belge qui avait été secrétaire général de l'OTAN a confirmé qu'il allait se présenter aux futures élections de son pays.

sait, se sent et se veut pleinement responsable.

G. Gasque

* * *

Si c'était pour que ses disciples mènent la vie ordinaire d'un bourgeois moyen, ce ne serait pas la peine que le Christ fût venu.

Chanoine Leclerq

* * *

Un chrétien, c'est Dieu qui parle aux hommes.

A. Mignolet

RETRAITES FERMEES

Etoile du Nord

St-Albert

Téléphone 599-6136

HOMMES

30 mars - 1er avril: Dr Charles Lefebvre, 14108-97A avenue, tél.: HU 8-9616; M. Roger Motut, 11137-89 avenue, tél. GE 9-4128; M. Maurice Lavallée, 10126-115ème rue, tél. HU 8-3516; M. Léo Belhumeur, 10651-149 rue, tél. GL 5-7051.

DAMES

25-27 avril: Mme A. Piché, 11646-111A avenue, tél. HU 8-3947; Mme Paul Châtain, 9913-112 rue, tél: GA 2-1050.

COUPLES MARIES

7-9 avril: M. et Mme Gilbert Lavallée, 12159-123 rue, tél. GL 4-1194; M. et Mme Bernard Belhumeur, 10830 McQueen Road, Glengarry Manor, Ste D1, tél. GL 4-1513; M. et Mme Van Der Walle, Legal, tél. R 712.

Pour tous renseignements supplémentaires, adressez-vous à M. et Mme J.-H. Forest, 6503 Hardisty Drive, tél. HO 6-8442 ou HO 6-2887; ou: Rév. Père Directeur, Etoile du Nord, St-Albert, tél. 599-6136.

Les retraites durent deux jours: de 7h.30 p.m. à 7h.00 p.m.

DEVINEZ QUI...

1961. Field Enterprises, Inc. All rights reserved

est un pessimiste

A Ottawa...

(suite de la page 1)

blèmes effleurés a été si considérable. Mais les deux hommes ont énuméré les questions qui ont besoin d'être traitées et admis d'un commun accord la nécessité de pourparlers.

* * *

Un des résultats qui semble être lié avec la visite du premier ministre à Washington est la nouvelle tendance en faveur des armes nucléaires et plus exactement de leur entreposage dans notre pays. On n'a l'impression que la tendance préconisée par M. Green en faveur de discussions sur le désarmement entre l'Est et l'Ouest passe actuellement au second plan.

De retour à Ottawa, M. Diefenbaker s'est activement occupé de la tant attendue conférence fiscale, fédérale, provinciale. A la veille de son ouverture, M. Diefenbaker a dû se rendre d'urgence dans sa province natale de la Saskatchewan où sa mère venait de décéder.

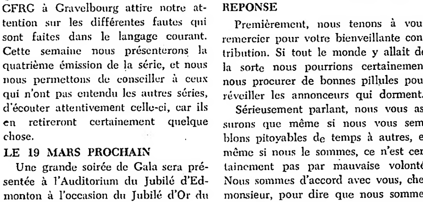
* * *

Aux Communes, les députés ont adopté un projet de loi qui autorise le Canadien National à construire une ligne de chemin de fer dans la région du Lac Matagami dans le nord-ouest du Québec. Les travaux coûteront huit millions quatre cent milles dollars, et pour abriter les ouvriers on compte édifier un village où vivront finalement de trois à cinq mille personnes.

* * *

24 sénateurs et membres du Congrès américain se sont rendus à Ottawa, la semaine dernière, pour discuter avec leurs confrères canadiens les problèmes d'intérêt commun aux deux pays. L'orateur de la Chambre des Communes a déclaré que ces réunions constituent le seul contact réel qu'ont les membres du congrès et du parlement et que ce genre d'entrevue a toujours porté des fruits dans le passé.

A l'Antenne de chfa



A compter de cette semaine vous trouverez désormais dans cette chronique un coin réservé aux lettres de nos auditeurs nous donnant leurs opinions sur telle o utelle émission, ou tel ou tel annonceur. Nous nous efforcerons de répondre à ces personnes le plus correctement possible. Plusieurs personnes qui ont déjà écrit à CHFA se sont plaintes du fait, qu'elles n'avaient pas eu de réponse. Vous comprendrez n'est-ce pas qu'il serait très difficile de répondre à chacune de ces lettres. Mais nous croyons qu'au moyen de cette colonne nous pourrons donner satisfaction à tous.

VERS UN MEILLEUR FRANÇAIS

Je voudrais cette semaine attirer votre attention sur l'émission qui passe sur nos ondes tous les samedis à 11h.15 a.m., et qui est présentée par courtoisie du Conseil de la Vie française en Amérique. Ce programme qui qui est réalisé dans les studios de CFRG à Gravelbourg attire notre attention sur les différentes fautes qui sont faites dans le langage courant. Cette semaine nous présenterons la quatrième émission de la série, et nous vous permettons de conseiller à ceux qui n'ont pas entendu les autres séries, d'écouter attentivement celle-ci, car ils en retireront certainement quelque chose.

LE 19 MARS PROCHAIN

Une grande soirée de Gala sera présentée à l'Auditorium du Jubilé d'Edmonton à l'occasion du Jubilé d'Or du Collège Saint-Jean. Cette soirée sera d'une importance tout à fait spéciale pour tous les Canadiens français. Je crois que ce sera là une occasion spéciale de venir voir et entendre nos artistes bien à nous, ceux qui dans quelques années nous représenteront probablement dans les milieux artistiques et musicaux du pays, si l'on sait les encourager.

Ne manquez pas également de participer au concours de la voix mystérieuse présentement en ondes. C'est le 19 mars lors de cette grande soirée que sera dévoilé la VOIX MYSTERIEUSE.

NOS AUDITEURS NOUS ECRIVENT:

Cher Bernardin,

Ci-inclus $10.00 pour le Poste de Radio, CHFA. C'est une contribution pour aider à se procurer de bons annonceurs ou, au moins, à acheter des pillules pour réveiller les annonceurs endormis et ennuyants. C'est pitoyable la manière dont ils parlent parfois! Cela est dit sans malice ou dénigrement. C'est simplement pour améliorer notre poste de radio.

Te souhaitant bonne chance, je suis
Bien à toi,

REPONSE

Premièrement, nous tenons à vous remercier pour votre bienveillante contribution. Si tout le monde y allait de la sorte nous pourrions certainement nous procurer de bonnes pillules pour réveiller les annonceurs qui dorment.

Sérieusement parlant, nous vous assurons que même si nous vous semblons pitoyables de temps à autres, et même si nous le sommes, ce n'est certainement pas par mauvaise volonté. Nous sommes d'accord avec vous, cher monsieur, pour dire que nous sommes loin d'être parfaits, étant donné que la perfection n'est pas de ce monde. Soyez certains tout de même que nous continuerons d'essayer de vous servir du mieux de nos connaissances, et nous souhaitons sincèrement que la prochaine fois que vous enverrez dix dollars au poste CHFA, nous aurons su vous mettre dans de meilleures dispositions.

Jacques P. Boucher

Union des entrepreneurs pour baisser les salaires

Ottawa. — Le Centrale des entrepreneurs en construction d'Ottawa va exiger de ses membres une garantie de $1,000 afin de s'assurer qu'ils feront "front commun" lors des négociations avec les syndicats au début du printemps, a déclaré M. R. A. Crain, président de l'association. "De cette façon, ils ne signeront pas d'entente séparée avec des unions", a précisé M. Crain dont la Centrale a suggéré une baisse de salaire allant jusqu'à 10 cents l'heure pour tous les ouvriers de la construction, dans le but de diminuer le coût de la construction et de stimuler les affaires. Les chefs ouvriers de la construction ont exprimé leur étonnement en apprenant cette proposition, faite avant même le début des négociations des contrats de travail.

Appui au plan Kennedy en vue de réduire le chômage

Washington. — Le président des Etats-Unis, John F. Kennedy, a déclaré que la tournée que venait d'accomplir le secrétaire au travail, M. Arthur Goldberg, à travers cinq Etats éprouvés par le chômage, avait été très "utile".

Goldberg a dit que le président Kennedy propose des mesures à court terme et à longue échéance pour combattre le chômage. "Nous pouvons et nous devons régler les problèmes que j'ai vus au cours de mon voyage.

Il a ajouté qu'il s'est entretenu avec des travailleurs en chômage, des hommes d'affaires, des dirigeants syndicaux et que tous endossent le programme de M. Kennedy en vue de remettre l'économie américaine en branle et de réduire le chômage.

Représailles de la "Voix de l'Amérique"

Washington. — Le programme radiophonique consacré à la propagande "La voix de l'Amérique" diffusera une série d'émissions anti-Castro dans la région des Antilles et dans les Amériques latine et centrale.

Cette nouvelle a été publiée 24 heures après que le premier ministre cubain ,Fidel Castro, eut déclaré que son gouvernement construisait une importante station radiophonique dont la fonction sera de diffuser "les vérités révolutionnaires aux quatre coins de l'univers".

Le chrétien est un composé de corps, d'âme et d'Esprit-Saint.

* * *

Un peuple de vrais chrétiens n'aurait pas besoin de gendarmes.

J. J. Rousseau

La semaine à

Radio Sacré-Coeur

(Semaine du 6 au 10 mars 1961)

LUNDI: Ernest Gagnon, s.j., "Education des enfants"
Chant par le collège St-Ignace.

MARDI: Fernand Bédard, s.j., "L'idéal des jeunes"
Chant par la paroisse St-Yves de Sillery.

MERCREDI: Réal Lebel, s.j., "Préparez des vocations"

JEUDI: Maurice Petit, s.d.b., "Dom Bosco, recruteur de vocations"
Chant par l'Institut Familial de Chicoutimi.

VENDREDI: G. Tremblay, s.j., "Bienfaits de l'Apostolat de la Prière"
Chant par Mme Lise Lamarche de Québec.

CHFA — 680 — 3h.15 p.m.

5,000 w. Nos Programmes 680 k.c.

DU LUNDI AU VENDREDI

6.50—Bonjour
7.00—Nouvelles R.-C.
7.05—Sourire du matin
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Sourire du matin
8.00—Nouvelles locales
8.05—Sports
8.10— Joyeux compères
8.30—Nouvelles locales
8.35—Joyeux compères
9.00—Nouvelles locales
9.05—Avec Simone
9.10—A votre service
9.15—Vie de femmes
9.30—En vedette
9.45—Pour vs mesdames
10.00—Jeunesse Dorée
10.15—Bal musette
10.30—Beau temps...
10.45—Un homme...
11.00—Nouvelles R.-C.
11.10—Intermède
11.15—Visages de l'amour
11.30—A vous la parole
12.00—Beau temps
12.15—Nouvelles locales
12.25—Sports
12.30—Réveil rural
12.45—Journal agricole
1.00—Nouv. locales
1.05—Impromptu
1.30—Miss Music-Hall
2.00—Nouvelles R.-C.
2.05—Ranch 680
3.00—A l'enchère
3.15—Radio Sacré-Coeur
3.30—Concert favori
4.00—Nouv, revue et sp.
4.30—Boîte aux surprises
5.00—Musique et trafic
6.00—Nouvelles locales
6.05—Nouvelles sportives
6.10—Au jour le jour
6.15—Plus belles voix
6.45—Le Chapelet
7.00—Coeur à coeur
7.15—Psychologie
7.30—(Selon le jour)
8.00—Nouvelles
8.15—Commentaires
8.30—(Selon le jour)
9.00—Prog. Allemand
9.30—Prog. Ukrainien
10.00—Ici l'on danse
10.30—Nouv R.-Ouest
10.40—Ici l'on danse
11.00—Adagio
12.00—Dernières nouv.
12.05—Recueillement
12.10—Fin des Emissions

DIMANCHE

8.50—Bonjour
8.55—Nouvelles locales
9.00—Pré. du Carême
10.00—Le monde parle
10.30—Arc-en-ciel
11.00—Messe dominicale
12.00—Musique en dînant
12.15—Nouvelles locales
12.25—Sports
12.30—Musique en dînant
12.45—Abbé Pierre parle
1.00—Prog. Italien
2.00—Parade des succès
4.00—Nouvelles R.-C.
4.10—Opéra
6.30—Nouv. dramatiques
7.00—Em. religieuse
7.30—Tour des capitales
8.00—Nouvelles R.-C.
8.15—Voix de l'Evangile
8.30—Orchestre varié
9.00—Prog. Allemand
9.30—Mélo. d'Ukraine
10.00—Nouv. et sports
10.15—Ici l'on danse
11.00—Adagio
12.00—Nouv. et sports
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

LUNDI

7.30—Vie Economique
8.30—Mantovani

MARDI

7.30—Idées et hommes
8.30—Prog. italien

MERCREDI

10.15—Temp.-Quaker
7.30—Petites symphonies
8.30—Prog. polonais

JEUDI

7.30—Place publique
8.30—RTF présente

VENDREDI

4.45—Parlez-vs français?
7.30—Chasse à l'inconnu
8.30—Prog hollandais

SAMEDI

6.50—Bonjour
7.00—Nouvelles de R.-C.
7.05—Musique en tête
7.15—Prière du Matin
7.30—Nouvelles
7.35—Musique en tête
8.00—Nouvelles
8.05—Minutes du sportif
8.10—Musique en tête
8.30—Nouvelles
8.35—Musique en tête
8.55—Nouvelles
9.00—Beau samedi matin
1.00—Nouvelles
11.10—Intermède
11.15—Meilleur français
11.30—Tante Lucille
12.00—Musique en dînant
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30—Musique en dînant
12.45—Etablissement rural
1.00—Nouvelles
1:05—Vers demain
1:20—Concert du samedi
2.00—Ranch 680
4.00—Nouvelles
4.10—Intermède
4.15—Peuplades du Nord
4.30—H. Catho. en Cri
5.00—A votre santé
5.15—Message de l'Im.
5.45—Collégial
6.00—Nouvelles
6.10—Sports
6.15—Variétés musicales
6.30—Langue b. pendue
6.45—Le chapelet
7.00—Samedi avec Paul
7.15—Samedi avec Paul
8.00—Chro. canadienne
8.30—Samedi avec Paul
9.00—Prog Allemand
9.30—Prog. Ukrainien
10.00—Nouvelles
10:10—Samedi avec Paul
12.00—Dernières nouv.
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

Le chapelet à CHFA

MARS

1. Paroisse Sacré-Coeur de Donnelly
2. M. et Mme Elzéar Perreault de St-Paul
3. Quelques paroissiens de Breynat
4. La paroisse Ste-Anne de Donnelly
6. Le personnel de la banque Treasury Branch de Falher
7. Les familles Maurice, Jean-Paul et Gérard Campeau, de Fort-Kent
8. La famille de M. et Mme Clem Perra, de Mayerthorpe
9. La paroisse St-Vital de Beaumont
10. La famille de M. et Mme Ovide Auger, de Legal
11. Les employers de l'hôpital de la Miséricorde
13. L'Armée Bleue (Mme Douziech d'Edmonton)
14. La famille de M. et Mme Jacques Sylvestre, de Bonnyville
15. La famille de M. Jean Mahé, Foyer Youville de St-Albert
16. Le Cercle local de l'A.C.F.A. d'Edmonton
17. Le Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb d'Edm.
18. Les RR. SS. Filles de Jésus de Morinville
20. Le Théâtre Gaité de Falher
21. Les familles Paul et Léo Caouette, de Bonnyville
22. Les RR. SS. de la Providence, Couvent de Végreville
23. Les vieillards, paroisse St-Isidore de Plamondon
24. La famille de M. et Mme Lucien Langlois, de Lamoureux
25. Les employés de l'hôpital Général d'Edmonton
27. Le Collège N.-D. de Falher
28. La famille de M. et Mme Sylvain Lefebvre, de St-Paul
29. Les familles Robert Lacombe et Arthur Jubinville, Fort-Kent
30. Les Canadiens français de la paroisse St-François, Edmonton
31. Les vieillards du Foyer Youville de St-Albert



Une température sous zéro n'empêche pas les membres de la force constabulaire auxiliaire féminine d'Ottawa d'être à leur poste et de faire leur ronde comme si rien n'était. Elles ont les mêmes heures de travail que les vrais policiers.

La révolte du roi nègre au temps de la vente des esclaves en Amérique

Au temps malheureux où des capitaines de navires sans scrupules transportaient encore régulièrement leurs cargaisons d'esclaves noirs d'Afrique en Amérique, une vigie de la marine américaine, en patrouille devant les côtes méridionales, eut son attention attirée par les manoeuvres assez suspectes d'un navire qui paraissait avoir perdu le gouvernail.

Le capitaine envoya une corvette et une vingtaine de matelots inspecter le navire et y trouva un spectacle des plus étrange. Le navire était sous la coupe d'une quarantaine de nègres, le gouvernail tenu par un blanc, grièvement blessé, agissant sous la menace d'un couteau et la cabine renfermait un Mexicain de noble race, qui en réalité avait été le fameux négrier.

Le navire, parti des côtes d'Afrique pour transporter au Mexique sa cargaison d'esclaves avait, au passage des côtes américaines, connu une révolte. Parmi les esclaves se trouvait un nègre dont la stature, le regard, l'attitude avaient quelque chose d'indubitablement majestueux. Il s'appelait Joseph Cinquez et était originaire de l'Angola portugais, d'où lui venait d'ailleurs son nom hispanisé.

Cinquez était le fil d'un roi nègre de la côte. Mais les négriers n'avaient vu en lui que la force herculéenne et il fut vendu au noble mexicain qui cherchait des travailleurs bon marché pour ses plantations. Mais Cinquez avait gardé quelque chose de son empire presque magique sur les hommes de sa race. Aussi, en cours de traversée, avait-il réussi à fomenter une révolte. Il avait fallu quatre jours pour limer les chaînes qui l'attachaient à ses compagnons, puis encore quelques jours pour convaincre ceux-ci. En réalité les nègres avaient une peur magique du blanc et ne risquèrent aucune révolte. A l'heure fixée pour entamer celle-ci, seuls quatre esclaves suivirent Cinquez. Les autres se contentèrent de faire du bruit.

Malgré ces défections, Cinquez parvint à s'emparer du navire. Il en tua l'équipage, n'épargnant que le pilote dont il avait besoin pour naviguer. Il épargna également le négrier principal, le noble mexicain, dont l'allure égalait celle de Cinquez et lui inspirait un certain respect.

Le pilote obligé de tenir le gouvernail sous la menace constante du couteau de Cinquez, qui lui intima l'ordre de mettre le cap sur les côtes africaines, exécuta de savantes manoeuvres pour se rapprocher de la côte américaine. Le voyage dura deux mois. Entre temps Cinquez, ayant trouvé de l'or dans les cales, en profita pour l'échanger en cours de route, contre de la nourriture et de l'eau.

Et néanmoins animé par une force intérieure à toute épreuve Cinquez poursuivait sa route. Il se rendait compte que le pilote le trompait, mais ignorant tout de la navigation, il devait, la rage au coeur, subir cette trahison.

Et ce fut alors la fin de l'aventure lorsque la corvette de la marine intercepta le navire. Les esclaves révoltés furent arrêtés. Une dernière fois Cinquez essaya son pouvoir magique pour provoquer une nouvelle révolte. Mais blêmes de peur, les pauvres esclaves n'osèrent le suivre.

Entre temps cependant toute cette affaire avait provoqué en Amérique même certains remous. Déjà le Nord se préparait à sa campagne anti-esclavagiste. Le Sud exigea une punition sévère de Cinquez. La photo du nègre tirée par un journal de la capitale sur plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires, fut vendue comme petits pains et orna bientôt toutes les devantures des boutiques de New-York.

Mais rien n'y fit. La loi était encore formelle. Cinquez et quatre compagnons furent condamnés à mort pour piraterie. Ils furent exécutés par pendaison le lendemain même. Il fallut pour protéger la prison contre des manifestants faire appel à d'imposantes troupes. Depuis lors la mémoire de Cinquez en qui d'aucuns voyaient un libérateur, d'autres un révolté, est perdue. Il convient de s'en souvenir, sans doute, au moment où l'Afrique réclame son indépendance.

Isy Landres (UM)

Le Patriarcat de Moscou contre l'Eglise catholique

Rome. (CCC) — "La Civilta Cattolica", revue de l'assistance d'Italie de la compagnie de Jésus, a publié un article intitulé "Le patriarcat de Moscou contre l'Eglise catholique", dans lequel elle relève le parallélisme entre les accusations formulées par la revue du patriarcat de Moscou contre le Pape et le clergé catholique et "les attaques diffusées par la presse soviétique.

Ces accusations, de l'avis de la revue, cherchent à discréditer le Souverain Pontife et les catholiques aux yeux des non-catholiques, qui manifestent des sympathies envers le catholicisme. "C'est là la vieille tactique des ennemis du Christ, qui consiste à frapper les pasteurs pour en disperser le troupeau".

Après avoir rappelé la part prise par le patriarcat de Moscou dans la liquidation de l'Eglise catholique en URSS et en Roumanie, la revue se demande si le récent voyage que le patriarche Alexis, chef de l'Eglise autocéphale russe, vient de faire au Moyen-Orient, n'avait pas pour but de "saboter les efforts faits en vue d'aboutir à l'unité des chrétiens".

"La Civilta Cattolica" conclut: "Il est certain que ce n'est pas dans un but oecuménique que le gouvernement soviétique a mis à la disposition du patriarche un avion et d'importants moyens financiers. La participation du patriarche à la campagne anticatholique entreprise par la presse soviétique prouve que le communisme est disposé à s'allier même à ses adversaires naturels pour abattre le véritable bastion du christianisme: l'Eglise de Rome."

Nouvelle activité rebelle à Cuba

La Havane — On a rapporté qu'une partie de 4,000 guérilleros contre-révolutionnaires encerclés dans le centre de Cuba par une armée de 30,000 soldats et miliciens castristes a réussi à s'échapper. Les résistants auraient engagé le combat avec les troupes gouvernementales et auraient effectué des raids dans plusieurs villages de la province de Las Villas. Par ailleurs un débarquement assez considérable de contre-révolutionnaires se serait produit dans la province Oriente où des escarmouches ont été signalées. Aucune de ces nouvelles n'a été confirmée par le gouvernement qui a déjà annoncé son intention de n'émettre un communiqué que lorsqu'il sera assuré d'une victoire définitive sur les rebelles.

Etre chrétien, c'est s'unir au Christ comme à quelqu'un que l'on connaît intimement, que l'on aime passionnément et que l'on sert héroïquement.

R. Claude, s.j.

Critiques de Kennedy par Moscou

Moscou. — La revue "Za Roubejom" (A l'Etranger) de Moscou, dans un long commentaire consacré au message du président Kennedy sur l'état de l'Union, note que "ce document est beaucoup plus réaliste que le dernier message d'Eisenhower, surtout en ce qui concerne les difficultés économiques des Etats-Unis". La revue reproche ensuite au président Kennedy "d'affubler d'une étiquette communiste tous les mouvements qui portent atteinte aux intérêts des monopoles américains". "M. Kennedy partage également le point de vue de son prédécesseur sur la situation en Europe orientale", écrit encore la revue soviétique.

Pour l'amélioration des rapports entre les deux pays

Washington. — Le président John Kennedy et ses conseillers diplomatiques ont entrepris l'examen du lourd dossier URSS-Etats-Unis pour arrêter un plan d'action destiné à assurer l'amélioration des relations entre les deux pays. Ce projet inclurait notamment une rencontre officieuse entre Khroutchchev et Kennedy en avril, probablement à New-York. D'autre part, sur la foi de renseignements recueillis à Moscou, le "New York Times" affirme que les dirigeants soviétiques sont disposés à suivre une politique de modération pendant que le régime Kennedy revise la politique étrangère des Etats-Unis. Moscou ne chercherait plus à précipiter l'ouverture de négociations avec Washington mais serait prêt en quelque sorte, d'une nouvelle tentative pour améliorer les rapports des deux pays.

Ouverture de la neuvième session du Conseil nordique

Copenhague. — Une centaine de membres des gouvernements et des parlements de la Suède, de la Finlande, de la Norvège, du Danemark et de l'Islande ont assisté à la séance inaugurale de la neuvième session annuelle du Conseil nordique. Le Conseil a été créé en 1953 afin de stimuler la coopération économique et la collaboration dans les divers domaines entre les pays scandinaves et apparentés. Au cours de la présente session qui durera sept jours, les parlementaires étudieront notamment les moyens de coordonner la recherche scientifique entre les cinq pays et d'accroître leur assistance aux pays sous-développés au moyen d'un organisme commun qui serait créé à cette fin.

Un général marocain exprime l'opinion que l'ONU doit rester au Congo

Rabat. — Le général Hamou Kettani, qui commandait les 3,000 soldats marocains mis à la disposition des Nations Unies et qui était adjoint au commandant en chef du contingent international, a déclaré, à son arrivée à Rabat, que l'ONU doit rester au Congo. "Ceux qui dénoncent l'action des Nations Unies au Congo ignorent la gravité et la complexité de la situation dans ce pays où les rivalités entre tribus comptent au moins autant que les luttes entre partis politiques et peuvent conduire à d'horribles massacres" a dit Kettani. On sait que le Maroc a décidé de retirer ses 3,000 soldats du Congo, a dénoncé le comportement de l'ONU dans ce pays et a demandé la démission du secrétaire général Hammarskjold.

La Belgique veut des excuses

Bruxelles. — La Belgique a menacé de rompre ses relations diplomatiques avec les pays où ses ambassades ont été attaquées par la foule, si ces pays ne présentent pas des excuses. L'avertissement venait au moment où de nouvelles manifestations s'organisaient en Indonésie et à Singapore contre la Belgique pour protester contre la mort de Patrice Lumumba. Plusieurs pays où les ambassades belges ont été attaquées, dont la Yougoslavie, ont déjà présenté des excuses à la Belgique, exprimant leur regret pour les actes de violence. Les ambassades belges ont subi des dommages à Moscou, à Varsovie et à Belgrade, tandis que des manifestations avaient lieu dans plusieurs autres pays.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-322, édifice Sir Charles Tupper ,Promenade Riverside, Ottawa, et portant la mention: SOUMISSION POUR CONTRAT No 1/61/YT — PONT OGILVIE ET ABORDS, TERRITOIRE DU YUKON seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MARDI, 21 MARS 1961.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer en déposant une somme de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de:

Direction du génie (aménagement), pièce D516, édifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa (Ont.); Bureau de la Direction du génie (aménagement), pièce 700, édifice Begg, Vancouver (C.-B.); M. J.-E. Savage, ingénieur régional, 10225-100e Avenue, Edmonton (Alb.); M. J.-E. Kellett, ingénieur régional, Direction du génie (aménagement), Ministère des Travaux Publics, Whitehorse (T.-N.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si non, il sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions —

a) auxquelles est annexé l'un des différents dépôts de cautionnement mentionnés aux documents de soumission

b) qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.



DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-322, édifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa, et portant la mention: "SOUMISSION POUR CONTRAT No 2/61/YT — PONT SUR LA RIVIERE McQUESTEN ET ABORDS, TERRITOIRE DU YUKON" seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le JEUDI 23 MARS 1961.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer en déposant une somme de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de:

Direction du génie (aménagement), pièce D-516, édifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa (Ont.); Bureau de la Direction du génie (aménagement), pièce 700, édifice Begg, Vancouver (C.-B.); M. J.-E. Savage, ingénieur régional, 10225 - 100e Avenue, Edmonton (Alb.); M. J.-E. Kellett, ingénieur régional, Direction du génie (aménagement), Ministère des Travaux Publics, Whitehorse (T.-N.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Sinon, il sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions —

a) auxquelles est annexé l'un des différents dépôts de cautionnement mentionnés aux documents de soumission

b) qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

PROLONGATION DE DELAI

On fait savoir par les présentes que le délai pour la réception des soumissions puour CONTRAT No 5/61/TCHG, ABRIS A NEIGE LEN ET TUPPER No 3, ROUTE TRANSCANADIENNE, PARC NATIONAL GLACIER (COLOMBIE-BRITANNIQUE) devant être reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le JEUDI 2 MARS 1961, est prolongé jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le JEUDI 16 MARS 1961.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa le 21 février 1961.

Chaque chrétien doit être une nouvelle révélation du Christ.

M. Fléver

Combien agissent comme si telle ou telle partie de leur être n'avait pas été marquée de l'eau sainte!

R. Plus, s.j.

Que faut-il penser des amourettes? Réponse des psychologues catholiques

Récemment, au cours d'un programme de télévision, un psychologue a soutenu que les amours précoces chez les adolescents sont normales et ne doivent pas être empêchées. Or, cette affirmation est une erreur **théologique** et, très vraisemblablement aussi (!), une erreur **psychologique**. En effet, lorsque la théologie, dont le rôle est d'expliciter l'Ecriture Sainte qui est la parole de Dieu, présente des conclusions certaines sur une question doctrinale, on doit être assuré que les sciences profanes qui affirmeraient le contraire seraient dans l'erreur. Les affirmations scientifiques **réellement vraies ne peuvent** contredire les données certaines de la théologie, ni ne peuvent se contredire entre elles.

Or, il faut rappeler que S.S. Pie XII réprouvait les amours précoces des jeunes, le 7 avril 1947. L'Episcopat canadien faisait de même, le 2 décembre 1953. Il faut ajouter des directives semblables de nombreux évêques des Etats-Unis: ceux de Chicago, de Cincinnati, de New-York, de Nouvelle-Orléans, de Louisiane, etc., et notamment du si sympathique Mgr Sheen. Tous ces évêques ne font que résumer les conclusions non équivoques de la théologie sur le sujet.

Dans un volume que j'ai publié en 1960 et qui s'intitule: ADOLESCENCE ET AMOUR, j'ai longuement exposé les données théologiques du problème, sans négliger son aspect psychologique. Et à la suite de personnages très réputés, comme les Docteurs René Biot, Henri Baruk, etc., je crois devoir conclure que les fréquentations prématurées sont réprouvées par l'ensemble des psychologues catholiques compétents.

Pour illustrer cette affirmation, citons, par exemple, le Dr René Biot qui, traitant de l'éveil de sentiments, écrit ce qui suit: "Si on ne tourne pas la sensibilité dès ce moment-là vers l'amour à venir, pour lequel l'adolescent doit se garder. La porte ouverte à toutes les sottises, toutes les niaiseries. (...) Il faut que, à cet âge surtout, on oriente d'emblée la sensibilité affective vers ce que sera un jour la réalité, et donc **non point vers des amourettes**, mais bien vers un grand amour **entrevu et attendu.** Et il importe peut-être davantage encore de fortifier le coeur pour qu'il ne vibre qu'à de grandes et belles choses". (Education de l'amour, 1949, p. 179-180)

Sans doute, il faut éviter d'élever les garçons dans la phobie de la femme et les filles dans la crainte de l'homme; néanmoins, comme le fait remarquer très justement encore le Dr Biot, "il ne faut pas cependant leur faire courir le risque de désirs contre lesquels ils auraient trop de peine à lutter". (p. 213)

Pour sa part, le Dr Henri Baruk a publié un traité de psychiatrie très élaboré et très remarquable. En traitant de l'importance de l'amour en pathologie mentale féminine, il écrit ces lignes qui sont de nature à provoquer de très sérieuses réflexions au sujet des amours précoces chez les adolescents: "L'équilibre psychologique féminin nécessite une fixation sentimentale durable et ne trouve son épanouissement que dans le mariage. (...) Nombre de psychoses commencent chez la jeune fille à la suite de circonstances malencontreuses qui ont allumé les sens sans leur permettre de se fixer et de s'épanouir dans un amour vrai.

"Les déceptions sentimentales que l'on retrouve si souvent comme causes occasionnelles au début de la schizophrénie reconnaissent une même cause: le fait de mettre en action un instinct pour le priver aussitôt de sa satisfaction. Rien n'est plus mauvais pour l'organisme. C'est comme le sujet chez qui on déclenche l'appétit en lui présentant des mets, pour lui retirer aussitôt, ou bien c'est comme lorsqu'on déclenche un espoir pour le voir ensuite s'évanouir. Ce brusque vide au milieu d'un élan est très nuisible à l'organisme et favorise souvent des dépressions nerveuses ou des maladies plus graves". (Traité de psychiatrie, 1950, p. 388)

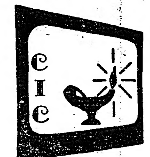
Ces considérations théologiques et psychologiques, bien que brèves, devraient suffire, semble-t-il, à désarmer les promoteurs des fréquentations prématurées, lesquelles constituent l'une des plus grandes plaies de la jeunesse actuelle. Pour ceux qui désireraient étudier davantage le sujet, qu'on me permette de proposer mon volume intitulé: ADOLESCENCE ET AMOUR, en vente dans la plupart des librairies. Cette suggestion n'a d'autre but que de rendre service à ceux qui cherchent la solution du problème.

N'oublie pas que les plus beaux jours ne sont jamais beaux pour tous.

Vladimir Ghika

* * *

Point gesné, point gesnant. (Devise de la famille De Lambilly, Bretagne)



Cinéma et culture

Films à l'écran

Création d'un prix de "l'aide à l'Afrique'

Cité du Vatican. — Un nouvel organisme catholique, l'Institut Saint Pie V, a annoncé qu'il décernera un prix de $25,000. à un homme politique ou homme d'Etat qui aura le plus contribué au progrès de la paix et de la démocratie dans les pays indépendants d'Afrique en 1961. Le prix — dont on ne dit pas s'il sera annuel — sera récerné à Rome en mai 1962; le titulaire sera choisi par un jury composé des représentants à l'ONU du Congo, de l'Egypte, du Canada, de l'Inde, de la Tunisie, du Ghana, de l'Italie et du Pérou. L'Institut Saint Pie V a été créé à l'automne 1960 afin d'assurer la défense et le rayonnement des valeurs chrétiennes fondamentales dans le monde; il est dirigé par le cardinal A. Ottaviani, secrétaire de la Sacrée Congrégation.

Pour trouver les gens aimables, il est indispensable de l'être soi-même.

Impératrice Joséphine

* * *

Ce qui manque le plus à bien des chrétiens, c'est d'être chrétien.

Josse Alzin

Stranglers of Bombay

ADULTES AVEC RESERVES

Britannique 1959, 80 min. Mélodrame d'horreur, réalisé par Terrence Fisher avec Guy Rolfe, et George Pastell.

L'action se situe aux Indes au début du XIXe siècle. Des bandes de criminels appartenant à la secte de la déesse Kali attaquent les caravanes et tuent les voyageurs à l'aide d'une écharpe en soie.

Un officier anglais responsable de ce territoire où les bandes exercent leurs activités par orgueil refuse de croire aux rapports. Un sous-officier courageux et loyal se substitue à lui pour vaincre la secte dangereuse.

C'est un film historique, mais monotone et pénible à suivre.

Appréciation morale: Le réalisme avec lequel on présente certaines cruautés motive des réserves.

* * *

Money, Women and Guns

ADULTES et ADOLESCENTS

Américain 1957, 80 min. Cinémascope. Eastmancolor. Western réalisé par Richard Barlett avec Jack Mahoney, Kim Hunter et Tim Honey.

Un riche prospecteur vient d'être assassiné. Sa fortune doit être divisée entre plusieurs héritiers. Les banquiers, administrateurs de cette fortune engage un détectif pour découvrir la vraie raison de ce meurtre. Une grande récompense est promise.

Une suspense bien soutenue, une certaine originalité permettent à ce western de se classer dans la bonne moyenne.

Appréciation morale: A des êtres faibles le film oppose un type courageux et juste. Pour adultes et adolescents.

Conviction peut-être, pour ceux qui ne comprennent pas que tout cela, c'est Dieu qui l'a mis là, pour nous donner une toute petite idée de ce que le **ciel sera!**

Car ce Ciel, il existe, puisque Dieu s'est donné la peine de nous en ouvrir les portes par l'Incarnation de Son Fils! Oui, en effet, ce Ciel est une réalité, puisque la Vierge est venue sur la terre pour rappeler aux hommes que Dieu se fâcherait si nous continuions à vivre comme si le ciel était ici! Elle s'est donnée la peine de venir nous redire la plus belle des façons de préparer la route pour cette montée vers Dieu!

Douce Maman de Dieu, faites qu'au milieu des couleurs éblouissantes de cette terre, nous fassions plus que nous extasier et dire que c'est superbe!

Maman Chérie, quand par un soir de mai, je marcherai tête haute, regardant le ciel bleu, m'émerveillant jusqu'aux larmes de la splendeur des étoiles, faites que dans mes mains, il y ait un chapelet, et sur mes lèvres ces quelques mots...

"Un jour, je VERRAI, que le Ciel est plus beau que la terre!"

IMPRESSIONS

par Normand Fontaine

La terre est plus belle que le ciel!

Nous n'avons jamais vu le ciel!

Par contre, nous avons vu la terre; et nous continuons de la voir tous les jours... Il est vrai que plusieurs d'entre nous la regardons les yeux fermés, mais tout de même, elle offre depuis très longtemps des merveilles innombrables aux humains.

Beaucoup parmi nous sont allés au ciel, mais ceux-là ne sont jamais revenus pour nous dire si le ciel était plus beau que la terre! Et nous qui sommes encore sur la terre, eh bien nous rêvons souvent à ceux qui nous ont quittés, et qui ne reviendront plus jamais parmi nous pour nous donner une petite idée de ce qu'il y a de si beau là-bas, "au delà des nuages"... Alors, par suite logique des choses, nous ne savons pas s'il s'agit ou non d'une illusion lorsque nous disons que c'est si beau au ciel!!

Voilà une idée dangereuse qui frôle parfois notre pauvre intelligence... Avec nos yeux, et notre goût, mais surtout avec notre soif des belles choses, nous sommes tentés de trop nous émouvoir des splendeurs physiques implantéee sur notre planète!

Qui ne s'est pas ému un beau soir, lorsque soudain à l'horizon le soleil couchant a semblé changer en or fondu les nuages qui tout à l'heure étaient de velours argenté?

Qui n'a pas vu courir sur la tête des blés, par un après-midi d'automne, la brise caressante et chaude, pour donner l'impression féérique que cette moisson murie est devenue par quelqu'enchantement la surface d'un lac embellit par les vagues?

Qui parmi nous ne s'est pas exclamé, "oh! que c'est beau!" en regardant dehors un petit matin de janvier, pour voir que durant la nuit, quelque magicien inconnu, doué d'un talent surhumain, avait paré les arbres de millions de cristaux de diamants; et coiffé les moissons d'énormes chapeaux de neige!?

Et puis combien parmi nous ne se souviennent de la saveur exquise d'une pêche juteuse et murie juste à point?

Qui n'a pas respiré les parfums d'un champ de trèfles en fleurs? Et qui ne se souvient pas de la bonne odeur sauvage du foin que l'on vient de couper ou de la terre brune et humide fraîchement labourée?

Enfin qui ne se souvient pas de ce sentiment divin, si pleinement goûté, que celui d'être aimé par un être estimé plus que toute chose au monde. Ah! cette satisfaction de savoir que cet autre soi-même, a pris vie dans son sein, est venue en ce monde, a grandi, et reste à ses yeux la preuve de l'amour indissoluble... voilà les sentiments sublimes des épousés!

Et puis... combien d'autres belles choses nous n'avons pas aperçues, parce que nous étions peut-être aveuglés par les voiles noires du péché? Elles étaient, et sont encore là, pourtant...

La terre est plus belle que le ciel...

D'une part, 693,000 chômeurs au pays, d'autre part, 593,000 travailleurs ont moins de vingt ans.

Ottawa. — Le 14 janvier, il y avait 693,000 travailleurs canadiens en chômage. Pendant ce temps, le Canada se payait le luxe coûteux de garder, sur le marché du travail, un nombre presque égal de jeunes de 14 à 19 ans. En effet, l'effectif ouvrier, était, au 14 janvier, de 593,000. A première vue, il semble donc que si, demain, les provinces décrétaient l'instruction obligatoire jusqu'à la 12e année ou jusqu'à l'âge de 18 ans, partie de nos difficultés seraient résolues, du moins temporairement.

Notons aussi qu'il y avait, à la même date, 215,000 vieillards de 65 ans et plus dans l'effectif ouvrier, dont 17,000 étaient en chômage. On peut donc penser que si nous avions, comme règle générale, la retraite obligatoire à l'âge de 65 ans, partie de nos malheurs en rapport avec le chômage, ne surviendraient pas.

Notre intention n'est pas ici de rechercher les causes de cet encombrement du marché du travail par les Canadiens de ces deux catégories d'âge ni de proposer des remèdes ou des mesures sociales de sécurité et autre pour compenser le manque à gagner des personnes ou des familles affectées. Nous aimerions tout simplement spéculer ici avec quelques chiffres qui nous semblent intéressants, spécialement pour la plus jeune des deux catégories d'âge.

L'Office de la statistique, dans son récent communiqué sur la main-d'oeuvre, signale qu'il y a, au Canada, 1,703,000 jeunes de 14 à 19 ans. De 34 à 35 pour cent d'entre eux participent déjà directement à la vie économique du pays. D'un bout à l'autre de l'année, le taux de chômage des quelque 600,000 jeunes travailleurs varie de 12 à 13 pour cent.

Si nous consultons les statistiques de la fréquentation scolaire, nous constatons qu'en 1957-1958 (chiffres les plus récents) il se trouvait, encore aux études, quelque 600,000 jeunes de 14 à 19 ans. Cela veut dire que le taux général de fréquentation scolaire s'établissait aux environs de 40 à 42 pour cent d'une population alors évaluée à 1,430,000 personnes.

A la même époque, dans la province de Québec, on dénombrait environ 500,000 jeunes de 14 à 19 ans avec un taux de fréquentation scolaire de 20 pour cent, le nombre des enfants aux études, dans cette catégorie, n'atteignant pas tout à fait 100,000.

En Ontario, on constatait que, sur les 450,000 jeunes de 14 à 19 ans, il y en avait quelque 215,000 aux études, soit un taux de fréquentation scolaire de 47 à 48 pour cent.

Nous nous excusons de ces imprécisions parce que nous ne disposons pas, pour le moment, de statistiques détaillées correspondant exactement aux mêmes époques sous observation. Nous avons donc basé nos observations sur la fréquentation scolaire de la 9e en montant, ce qui donne approximativement l'âge de 14 à 15 ans au début.

En 1957-58, il y avait dans les écoles du Québec (y compris quelque 20,000 élèves des collèges et écoles secondaires) un total de 94,000 québécois. On voit donc que nous avons été généreux en arrondissant le chiffre à 100,000. Par degré, cela donnait: 9e année, 46,088; 10e année, 28,169; 11e année, 16,278; 12e année, 4,036 étudiants.

En Ontario pour la même année, les statistiques sont les suivantes: 9e année, 83,439; 10e année, 62,077; 11e année, 41,727; 12e année, 30,557 étudiants.

Pour le Canada, toujours pour les mêmes degrés, voici les chiffres:

9e année, 222,338, 10e année, 160,970; 11e année, 110,913; 12e année, 68,375 personnes.

D'autre part, et nous parlons ici du Canada tout entier, le taux de fréquentation diminue sensiblement à mesure que la scolarité se prolonge. A 14 ans, le taux de fréquentation est de 89 pour cent; à 15 ans, de 76 pour cent; à 16 ans, de 55 pour cent; à 17 ans, de 37 pour cent; à 18 ans, de 23 pour cent et à 19 ans, de 14 pour cent .

Pour revenir au cas du Québec, nous avans noté que, le 14 janvier, cette province comptait 249,000 chômeurs, le plus gros contingent individuel (36 pour cent) de tout le pays et l'une des plus hautes moyennes régionales (13.9 pour cent). Les facteurs saisonniers mis à part, on peut honnêtement se demander si le facteur âge ne joue pas un rôle important dans cette singularisation peu encourageante. Coupons de moitié, en les gardant à l'école, les 500,000 jeunes de 14 à 19 ans que nous comptons, et nous arrivons au chiffre même du chômage (250,000) enregistré à une période de pointe.

Est-il risqué de penser qu'en prolongeant la scolarité obligatoire jusqu'à la 10e année, nous éliminerons la moitié du nombre des chômeurs et qu'en la prolongeant jusqu'à la 12e année, nous le réduirions à zéro ? Laissons les spécialistes se prononcer.

La semaine

Dans le sport

Les Canadiens se sont maintenus en tête malgré une partie de retard sur **Toronto. Jacques Plante** semble avoir retrouvé sa forme. Les attaquants ont fait preuve d'un mordant exceptionnel qui a permis à Geoffrion d'accentuer son avance sur Mahovlich chez les compteurs de la ligue nationale.

* * *

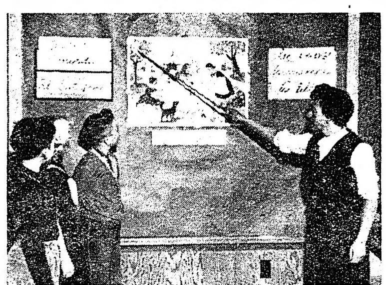
A quinze jours de match comptant pour le championnat du monde toute catégorie, le détenteur du titre Patterson et le prétendant Johansson poursuivent leurs préparations. Tous deux se sont entraînés avec un soin méticuleux et la rencontre promet d'être passionnante. Interrogé par un représentant de la United Press International, les deux hommes ont fait part de leur espoir de remporter la victoire. Patterson a déclaré qu'il craignait la droite du Suédois, et qu'il ne commettrait pas l'erreur de mon premier match, au cours de la deuxième rencontre j'ai fait attention, et j'ai gagné.

Quant à Johansson il a particulièrement mentionné son souffle et son jeu de jambes.

* * *

Toujours dans la boxe, l'ancien champion poids lourd britannique, Brian London a déclaré qu'il intenterait une poursuite de $12,000 au promoteur Canadien Tunney. London devait rencontrer George Chuvalo au Maple Leaf Garden de Toronto, lundi soir dernier, et la rencontre fut remise à lundi le 27 février, lorsque Chuvalo tomba malade. London a exigé une garantie de $12,000 à cause des inconvénients que lui occasionnait un tel délai et, au refus du promoteur Jack Tunney, il a quitté Toronto par avion à destination de la Grande-Bretagne.

Saskatoon. — Le procureur général de la Saskatchewan, Me Robert Walker, a réitéré en fin de semaine que Regina demeure opposé à ce que les provinces puissent individuellement faire obstacle par veto à tout amendement à la constitution, lorsque cette dernière sera rapatriée. Il a expliqué que le droit de veto réclamé entre autres par le Québec mettra le pays tout entier à la merci d'une seule province, grande ou petite, et que le progrès du Canada risque d'être ravalé au niveau de celui de la province la plus retardataire.



Durant la semaine de l'éducation, du 6 au 11 mars, les Ecoles Séparées d'Edmonton auront des activités spéciales dans chacune des Ecoles, afin d'attirer l'attention des parents sur le travail des maîtres et des élèves. Cette vignette, par exemple, nous fait assister à une classe de conversation française, dirigée par Mme Anna Montpellier, institutrice à l'école St-Vital. Les élèves sont: Gary Peterson, Marie Gajb, Henry Soltysiak.

Finances personnelles...

(suite de la page 1)

lement individuel et personnel, c'est au niveau des individus et des familles qu'il faut en amorcer la solution. En travaillant au progrès économique de ses membres, l'ACFA demeure dans son rôle. Au surplus ces notes sont le reflet d'une étude que j'ai faite du sujet et qu'il me fait plaisir de partager.

Si vous me demandez comment il se fait que, muni de telles connaissances, je ne sois pas déjà millionnaire, je vous avouerai que si ces principes m'avaient été enseignés, il y a vingt ans, je serais peut-être mieux nanti que je ne le suis.

Assez de préambule, passons au déluge!

Avant de commencer quoi que ce soit, il faut se fixer des buts précis et déterminés, autrement toute notre activité ne servira à remuer que du vent. Une bonne administration financière apporte:

- la protection de la famille en cas de décès;
- les fonds nécessaires à l'éducation des enfants;
- l'établissement de commerces et même de petites industries;
- la satisfaction d'avoir accompli son devoir envers les siens;
- la paix conjugale ;
- l'indépendance financière;
- la retraite à un âge où il soit encore possible d'en jouir.

Une bonne gestion de vos finances personnelles ne vous rendra pas heureux, mais vous aidera certainement à être moins malheureux.

Tout se paie. Ces objectifs, si désirables soient-ils, ont un prix: le renoncement et la maîtrise de soi.

Les besoins, les désirs et les goûts sont fort différents d'une famille à l'autre; un plan unique ne fait donc pas le compte.

Un budget sera donc adopté qui conservera l'équilibre entre les revenus, l'épargne et les dépenses courantes.

Le premier pas sur la voie de l'indépendance financière est l'établissement d'une réserve d'urgence égale à un cinquième (1/5) du revenu annuel, réserve reconstituée aussitôt que possible après usage.

Une réserve générale, en vue de l'achat d'une auto, d'une maison, de l'éducation des enfants etc., doit également être accumulée au cours des années.

La coopération de la famille sera assurée si tous les membrees assez agés prennent part à l'élaboration du plan.

Il est facile de repousser ces suggestions et de dire: pas à cet'heure, l'année prochaine ... je vais commencer par jouir de la vie etc., etc ...

L'argent a la fâcheuse habitude de se "sauver" et si les dépenses ne sont pas contrôlées à temps, il nous faudra compter sur nos fils ou sur le gouvernement pour nous supporter dans la vieillesse.

C'est dès aujourd'hui qu'il faut se mettre résolument à la tâche d'organiser nos finances peronnelles.

La première chose à faire est de préparer les documents suivants:

1—Un budget de dépenses personnelles et familiales;

2—Un bilan des ressources, des obligations pour établir la valeur nette;

3—Un compte d'épargne;

4—Un compte courant

5—Louer un coffret de sûreté.

(à suivre)

Le roi du Laos réclame la neutralité de son pays

Vientiane, Laos. — Le roi Savang Vathana, du Laos, a proclamé la neutralité de son pays déchiré par la guerre civile, et a demandé que trois pays neutres voisins envoient des enquêteurs afin de se rendre compte de sa neutralité. Le souverain a ajouté que le gouvernement formé par le prince Boun Oum était le seul gouvernement légitime et reconnu "comme tel par ordonnance royale", condamnant ainsi le gouvernement précédemment élu du prince Souvanna Phouma. Le secrétariat d'Etat américain a accueilli avec plaisir cette déclaration royale.

Le Canada...

(suite de la page 1)

da a cessé de s'intéresser au désarmement. Le travail s'est poursuivi mais dans l'intervalle, M. Harkness a, à maintes reprises, dénoncé publiquement les neutralistes, les pacifistes unilatéraux, et les stratèges de salon.

Alors qu'auparavant, il était assez évident que M. Diefenbaker partageait les points de vue de M. Green, opposé à l'achat d'armes nucléaires, le premier ministre semble maintenant s'être rangé du côté de M. Harkness. C'est du moins ce que donnent à entendre quelques-unes de ses plus récentes déclarations.

Ainsi, M. Diefenbaker a affirmé, que la sécurité du Canada ne pourra être assurée que si notre pays demeure fidèle à l'accord touchant la défense aérienne du continent nord-américain. Par cette déclaration, le premier ministre laisse présager que le Canada armera d'ogives nucléaires ses deux escadrilles de missiles "Momarc" et acquerra un nouvel intercepteur en vue de remplacer le CF-100, devenu démodé.

Pas plus que vous ne construisez un triangle avec deux bases, vous n'obtiendrez un homme complet avec un corps et une âme depuis que Dieu s'est ajouté à nous. L'homme complet est un chrétien.

Le chrétien est celui qui ne trouve le dernier mot du monde et de la vie qu'en Jésus.

Horizons...

(suite de la page 1)

la multiplicité des sectes. Si l'on y enseignait l'anglicanisme, il faudrait y enseigner également le presbytérianisme, le méthodisme, le luthérianisme, etc., etc. Devant les difficultés que susciterait cette multiplication divergeante, l'on abdique et l'on dit: aucune religion ne sera enseignée à l'école. Il reste que les protestants eux-mêmes, — au moins les plus sérieux, — n'ont jamais été très heureux de cette solution, à tel point que bon nombre envient et jalousent les Catholiques.

De plus, l'enseignement neutre, ça n'existe pas. Il est impossible de concevoir un enseignement où le problème religieux, directement ou indirectement, ne se pose très souvent. Pour être neutre, le professeur devra dire, en résumé: "La question de religion, c'est une question de choix personnel: vous pouvez n'en n'avoir aucune ou vous pouvez choisir parmi toutes celles qui existent la religion qui vous convient le mieux". Mais, en disant cela le maître cesse d'être neutre, car il affirme que toutes les religions sont également bonnes et que même l'athéisme a la même valeur que toute autre religion. Dans la mesure où le professeur prend position, dans cette même mesure, il cesse d'être neutre.

Il y a une dizaine de jours, était lancée à Edmonton une grande Campagne de souscription en faveur de l'Alberta College, collège fondé, maintenu et dirigé par l'Eglise-Unie. Au nombre des orateurs, il y avait un Dr Harold W. Vaughan, de Toronto, président de la Commission des Collèges et Ecoles secondaires de l'Eglise-Unie du Canada. D'après le reportage de l'**Edmonton Journal** du 17 février, voici ce qu'a dit ce Dr Vaughan: **"Il est impossible d'être neutre en Education: enlevez la religion et vous lui substituerez quelque chose d'autre. Si la religion est divorcée de l'Education, le peuple descendra dans un matérialisme et un humanisme qui ne font de l'homme qu'un autre animal physique, dont la destinée se retrouve en ce monde."**

Un catholique ne saurait dire mieux!

J.P.

La semaine

A Québec

L'annonce de la nouvelle loi sur la régie des alcools a soulevé de vives discussions. Les ligues du Sacré-Coeur notamment se sont élevées avec vigueur contre la multiplication qui sera accordée aux restaurants et aux motels d'avoir des bars-comptoirs est considérée avec beaucoup de défaveur par cette association. Me Ferland, avocat de la fédération nationale des ligues du Sacré-Coeur, a également critiqué les dispositions de la loi en ce qui concerne les débits clandestins. Le nombre des protestations a amené le gouvernement d'envisager déjà des modifications au projet de législation. En tout, près d'une quarantaine de groupements, ligues, associations, etc. ont manifesté leur intention d'exprimer leur point de vue sur la nouvelle loi des liqueurs. En général, les discussions ont été tellement vives que des renforts de la police provinciale pour maintenir l'ordre ont été dépêchés sur les lieux.

* * *

De son côté l'Association des Hôteliers de la Gaspésie parlant pratiquement au nom de l'industrie hôtelière de la province s'est plainte que la distinction n'est pas suffisamment marquée entre les hôtels et les auberges. L'association a demandé que soit considéré comme hôtel les établissements ayant au moins 20 chambres et comme auberge, ceux qui en auraient dix.

* * *

Par ailleurs, le ministre des affaires municipales M. Hamel a fait savoir qu'il présentera bientôt des amendements à la loi des cités et villes. Il a laissé entendre que certaines de ces modifications auraient pour but de protéger les règlements de zonage des municipalités.

* * *

Le directeur de la Sûreté provinciale, M. Josaphat Brunet a annoncé que le quartier général de la police provinciale sera transporté au début de juin et s'installera désormais dans l'ancien bureau chef des chemins de fer nationaux, rue McGill. Seuls demeureront dans les locaux du nouveau palais de Justice les membres de la police provinciale qui sont en charge de la surveillance des détenus passant devant les tribunaux. M. Brunet a ajouté que la direction examine avec sympathie les suggestions faites par le personnel en vue d'une hausse des salaires et la reclassification des cadres sur le modèle de la gendarmerie royale.

* * *

OYEZ! OYEZ!

8 mars

Présentation du film "Children of Hiroshima", à l'Auditorium de l'Alberta College, à 8h.30 p.m., sous les auspices du Edmonton Committee for the Control of Radiation Hazards, la Voice of Women Organization, le United Nations Organization et le Fellowship for Reconciliation Group.

Le shah et la Chine communiste

Londres. — Le shah d'Iran prédit dans son autobiographie qui paraît à Londres, que la Chine communiste forcera éventuellement l'Union soviétique à une entente avec les pays non communistes. "Une étroite amitié avec les Soviétiques deviendra possible", écrit Mohammed Reza Pahlevi, souverain de 42 ans, dans son livre "Mission for my country". "Le nouveau concert des nations s'efforcera surtout à contenir la Chine et à l'aider à quitter son fanatisme pour une attitude de modération", dit le shah, qui malgré son éducation occidentale, était plutôt hostile à l'Ouest, à la suite de l'intervention continuelle des Alliés dans la vie politique de son pays depuis la deuxième guerre mondiale.

Promesse d'aide des E.-U. aux pays peu fortunés

New-York. — L'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, M. Adlai Stevenson, a signalé que les deux plus grands dangers de l'heure sont l'accroissement incessant des armements nucléaires et la vaste marge du niveau de vie des peuples fortunés et des peuples pauvres. M. Stevenson a affirmé que pour conjurer ces dangers, le nouveau régime américain s'est fixé comme objectif de travailler au désarmement et de combler le fossé qui sépare les pays riches des pays sous-développés.

Un violent incendie s'est déclaré dans le célèbre parc d'amusement Belmont situé à Cartierville, dans la banlieue de Montréal. Bien que personne n'a été blessé, les dégâts sont très importants.